



CHAMBRE DES COMMUNES  
HOUSE OF COMMONS  
CANADA

45<sup>e</sup> LÉGISLATURE, 1<sup>re</sup> SESSION

---

# Comité permanent de la condition féminine

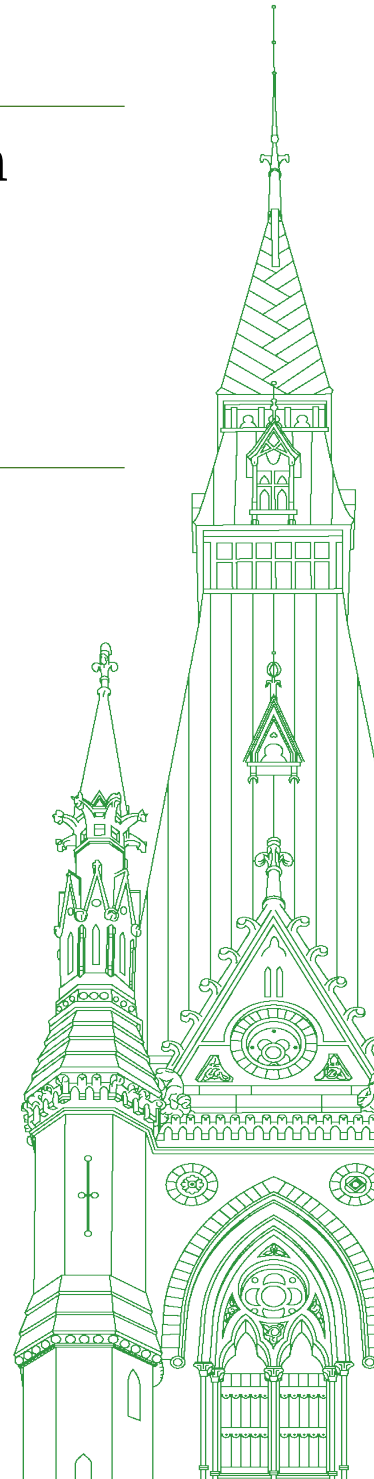
TÉMOIGNAGES

**NUMÉRO 042**

Le jeudi 4 juin 2026

---

Présidente : Dominique Vien





## Comité permanent de la condition féminine

Le jeudi 4 juin 2026

• (1530)

[Français]

**La présidente (Dominique Vien (Bellechasse—Les Etchemins—Lévis, PCC)):** j'ouvre maintenant la séance.

Bonjour à toutes et à tous. Je vous souhaite la bienvenue.

C'est déjà la 42<sup>e</sup> réunion du Comité permanent de la condition féminine. Conformément à l'article 108(2) du Règlement et à la motion adoptée par le Comité le jeudi 23 avril, le Comité reprend son étude sur les refuges pour femmes et les logements de transition.

La réunion d'aujourd'hui se déroule sous forme hybride conformément au Règlement. Les députés peuvent donc participer en personne ou par l'entremise de l'application Zoom.

Pour garantir le bon déroulement de la réunion, j'aimerais transmettre certaines consignes aux témoins et aux députés.

Avant de prendre la parole, ils doivent attendre que je les nomme.

Ceux qui participent par visioconférence doivent cliquer sur l'icône du microphone pour activer leur microphone. Je les prie de se mettre en sourdine lorsqu'ils ne parlent pas.

Les participants dans la salle qui souhaitent prendre la parole doivent lever la main. Pour ceux qui participent sur l'application Zoom, ils doivent utiliser la fonction « Lever la main ».

En ce qui concerne l'interprétation, ceux qui participent au moyen de l'application Zoom ont le choix, au bas de leur écran, entre le parquet, l'anglais ou le français. Ceux qui sont dans la salle peuvent utiliser l'écouteur et choisir le canal voulu. Je tiens à rappeler aux témoins que les membres du Comité peuvent poser leurs questions en français ou en anglais. S'ils ont besoin de l'interprétation, je leur demande dès maintenant de sélectionner le canal voulu pour que nous ne perdions pas de temps si la question leur est adressée.

Je rappelle que toutes les interventions des députés et des témoins doivent être adressées à la présidence. Cependant, je n'interviens pas entre un député et un témoin pour ne pas casser le rythme. Toutefois, je suis assez stricte quand le temps de parole est écoulé, et je coupe la parole.

Avant d'accueillir les témoins, j'aimerais faire une mise en garde: nous allons discuter de sujets liés à la violence fondée sur le genre, ce qui peut constituer un élément déclencheur pour des personnes qui ont vécu des expériences similaires. Si des participants se sentent bouleversés ou ont besoin d'aide, je leur demande d'en informer la greffière. Il est important pour tous les témoins et tous les députés de reconnaître que ce sont des discussions difficiles, alors,

nous devrions tous essayer d'être compatissants dans nos conversations.

[Traduction]

Je souhaite la bienvenue aux témoins.

[Français]

Nous recevons Mme Marilyn Matheson, directrice générale du Harmony House Shelter; Mme Annick Brazeau, présidente du Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale, qui est présente par vidéoconférence; Mme Élise Brien, coresponsable des dossiers politiques du Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale, qui est présente par vidéoconférence; et Mme Aline Nizigama, présidente-directrice générale nationale de YMCA Canada, qui est présente par vidéoconférence.

[Traduction]

Bienvenue.

Nous allons commencer les déclarations liminaires.

Madame Matheson, la parole est à vous pour cinq minutes.

Merci.

**Marilyn Matheson (directrice générale, Harmony House Shelter):** Je vous remercie de me donner l'occasion de comparaître devant vous aujourd'hui.

Le Harmony House Shelter est une maison d'hébergement de deuxième étape située à Ottawa qui vient en aide aux femmes et à leurs enfants qui fuient la violence et les mauvais traitements fondés sur le genre.

• (1535)

En 2020, la ville d'Ottawa a déclaré une « urgence en matière de logement et d'itinérance », et le problème continue de s'aggraver. La liste d'attente centralisée pour les logements subventionnés compte désormais plus de 15 000 ménages, et des données récentes révèlent que le délai d'attente moyen peut atteindre sept ans, voire plus, puisque les logements adaptés aux familles sont plus difficiles à trouver.

Pour les victimes de violence, ce n'est pas seulement une question de logement, mais aussi une question de sécurité. En l'absence de logements abordables, les femmes sont confrontées à des choix impossibles: rester dans une situation de violence ou passer d'un endroit à l'autre, en dormant chez des connaissances, sans stabilité. Si elles ont la chance de trouver une place dans un refuge, elles y restent beaucoup plus longtemps que la période pour laquelle les refuges sont censés les accueillir.

Au Harmony House Shelter, nous constatons cette situation tous les jours. Des victimes qui devraient emménager dans un logement permanent restent chez nous pendant 18 mois à deux ans, voire plus longtemps. Des familles de trois enfants ou plus restent entre deux et quatre ans, ce qui n'est pas rare, car il n'y a tout simplement pas de logements abordables adaptés aux familles nombreuses.

Si l'on suit le parcours d'une famille typique — même si aucune famille n'est vraiment typique —, la mère s'enfuit avec ses enfants et finit par dormir chez des proches ou des amis, puis s'installe dans un refuge d'urgence pendant trois à six mois, avant de passer dans une maison d'hébergement de deuxième étape pendant deux à quatre ans. En cours de route, les enfants quittent leurs amis, déménagent et changent d'école. Leurs résultats scolaires en souffrent, de même que leur santé mentale. S'ils se font de nouveaux amis dans leur école temporaire, ils ne peuvent pas les inviter à leur fête d'anniversaire ou à venir jouer chez eux, car ils vivent dans un refuge.

Toute une génération d'enfants grandit dans des refuges.

Au Harmony House Shelter, nous avons 16 logements de transition, dont 11 appartements d'une chambre, trois appartements de deux chambres et deux studios, dont un est accessible.

Notre liste d'attente compte actuellement plus de 130 familles. Plus de 50 de ces familles comptent quatre membres ou plus, dont 21 d'entre elles comptent six membres ou plus. Il y a 18 enfants âgés de moins de deux ans et 23 enfants âgés de deux à quatre ans.

Chaque chambre dispose d'un lit superposé pouvant accueillir trois personnes. Il y a un lit double en bas et un lit simple en haut. Toutefois, cette configuration ne fonctionne pas pour les familles qui ont des tout-petits et des nourrissons. Il est également difficile pour les familles qui ont des enfants plus âgés et des adolescents de sexe opposé de partager un logement d'une chambre avec leur mère. Nos quelques logements de deux chambres accueillent des familles de quatre à sept enfants. Nos logements ne sont pas adaptés aux familles que nous accueillons à l'heure actuelle.

Nous prévoyons actuellement agrandir nos installations. Toutefois, l'expérience liée à la construction d'un refuge à Embrun, en Ontario, nous préoccupe. Le plan initial était la création de 24 logements, dont plusieurs de trois chambres. En collaboration avec la SCHL, le refuge a dû faire passer le nombre à 35 logements, en remplaçant les logements de trois chambres par des logements d'une chambre et des studios, ce qui ne convient pas aux familles nombreuses. De plus, on a dû supprimer le service de garde et la cuisine commune, et réduire la superficie des bureaux et des salles de consultation.

Nos logements sont adaptés aux revenus. Toutefois, de nombreuses femmes arrivent au Harmony House Shelter sans aucun revenu. Elles ont été contraintes de quitter leur emploi et leur communauté pour survivre. Elles sont prêtes à se reconstruire, mais se heurtent à des obstacles systémiques, notamment l'absence de services de garde abordables, des lacunes dans les services de garde avant et après l'école et des difficultés liées à l'immigration et aux permis de travail. Nous avons rencontré des femmes titulaires de certifications professionnelles obtenues dans leur pays d'origine, mais qui n'ont pas les moyens de passer les examens d'équivalence au Canada pour pouvoir travailler. Lorsque les femmes sont prêtes à aller de l'avant, le système n'est pas prêt à les accueillir.

Chaque jour, nous refusons l'accès à des femmes et à des enfants qui ont déjà accompli le plus difficile: faire le choix de fuir la vio-

lence. Ils ne devraient pas avoir à faire face à un deuxième obstacle, à savoir un système qui ne peut pas répondre à leurs besoins dans la situation où ils sont. À l'heure actuelle, trop de femmes et d'enfants sont contraints d'attendre dans des situations dangereuses, non pas parce que nous ne savons pas ce qui fonctionne, mais parce que nous n'avons pas financé ni mis en place les solutions nécessaires.

Merci.

[Français]

**La présidente:** Merci beaucoup, madame Matheson. Vous êtes très disciplinée.

Mesdames Brazeau et Brien, je vous passe maintenant la parole pour cinq minutes.

**Élise Brien (coresponsable des dossiers politiques, Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale):** Bonjour.

Madame la présidente, distingués membres du Comité, nous vous remercions de l'invitation.

Le Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale constitue un vaste réseau engagé depuis 1979 pour le droit à l'intégrité physique et psychologique des femmes. Il regroupe actuellement 47 maisons d'aide et d'hébergement réparties dans 16 régions administratives du Québec.

Durant l'année 2024-2025, nos maisons ont hébergé plus de 2 700 femmes et plus de 2 000 enfants. Leur taux d'occupation moyen était de 96 %, sans compter les femmes et les enfants qui ont reçu près de 30 000 services autres que l'hébergement. Au total, les maisons membres ont répondu à environ 80 000 demandes de service et d'information, majoritairement de la part de femmes, mais également de proches, de professionnels ou d'autres ressources.

Nous souhaitons aborder la question de la capacité des maisons d'aide et d'hébergement à soutenir les femmes de façon globale. Nous avons identifié trois facteurs qui ont un impact structurant sur le parcours des femmes victimes de violence conjugale avant, pendant et à la sortie de l'hébergement.

D'abord, en tant que service de première ligne, les maisons d'aide et d'hébergement ont besoin des ressources financières nécessaires pour répondre aux besoins des femmes lorsque ces dernières demandent de l'aide.

Ensuite, un programme consacré à la construction et à la rénovation des maisons d'hébergement est nécessaire pour s'assurer d'avoir suffisamment de places en hébergement pour que toutes les femmes, notamment celles en situation de handicap, puissent avoir accès à ces ressources.

Finalement, les femmes doivent pouvoir quitter les maisons d'hébergement pour aller vers un logement abordable, salubre et sécuritaire pour aider leurs enfants.

Nous estimons que ces facteurs sont fortement interreliés et qu'il est essentiel d'agir vis-à-vis des trois de façon urgente.

Les maisons font face à des défis majeurs causés par le sous-financement chronique de leur fonctionnement et de leurs services. Au Québec, les maisons sont financées à la mission par le Programme de soutien aux organismes communautaires du ministère de la Santé et des Services sociaux.

Entre 2010 et 2020, aucun nouvel investissement n'a été injecté dans cette enveloppe. Étant donné la demande de services grandissante et la hausse du coût de la vie durant ces années, ça a fait reculer la réponse aux besoins à environ 50 % du niveau de service de 2009.

À partir de 2020, un nouvel investissement de 57 millions de dollars pour les maisons d'aide et d'hébergement, réparti jusqu'en 2026-2027, a permis un certain rattrapage. Cependant, les besoins n'ont jamais été entièrement comblés. Sans augmentation des subventions, les gestionnaires seront confrontés à des choix difficiles: ne pas respecter les échelles salariales et couper dans d'autres conditions de travail, risquant ainsi de perdre des travailleuses; ou couper le nombre de postes, donc envisager des bris de services pour respecter les engagements patronaux. Pour plusieurs, c'est cette dernière situation qui est la plus probable, mais, dans les deux cas, ce sera la qualité et l'accessibilité des services directs aux femmes victimes de violence conjugale et à leurs enfants qui en souffriront.

Pour éviter ça, nous recommandons de soutenir le financement à la mission des maisons d'aide et d'hébergement.

• (1540)

**Annick Brazeau (présidente, Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale):** En 2025-2026, SOS violence conjugale, la centrale qui reçoit une grande partie des demandes d'aide et d'hébergement au Québec, observait un taux de succès de référence de 45 %. Il y a un besoin important de créer de nouvelles places en maisons d'hébergement.

En l'absence de programmes consacrés à la construction et à la rénovation des maisons d'aide et d'hébergement, ainsi que des maisons de deuxième étape, tant au fédéral qu'au provincial, la création de nouvelles places et de nouveaux logements reste coincée dans un engrenage administratif entre la Société canadienne d'hypothèques et de logement ou Maisons Canada et la Société d'habitation du Québec, sans compter l'arrimage nécessaire avec la subvention du ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec pour la prestation de services, sans quoi la maison n'est pas exploitable.

Nous recommandons la mise sur pied par le gouvernement du Canada d'un programme consacré aux maisons d'aide et d'hébergement, incluant les maisons de deuxième étape, au sein de Maisons Canada. Ce programme comprendrait des subventions pour la construction, la relocalisation, la rénovation et l'adaptation des maisons d'hébergement pour femmes victimes de violence conjugale.

Les femmes prolongent leur séjour en maison d'aide et d'hébergement, faute de se trouver un nouveau logement. La crise du logement exacerbe la problématique du manque de places en maison d'hébergement. Les conséquences de la violence conjugale nuisent à la capacité des femmes à subvenir à leurs besoins de base et à se loger. Les femmes accompagnées par nos ressources ont souvent vu leurs revenus et leur sécurité financière diminuer en raison de la violence économique ou d'une capacité à travailler éprouvée, souvent pendant des années, en raison de la violence vécue.

Les femmes accompagnées ont aussi très souvent des enfants à charge. Pour aider les femmes à quitter un conjoint violent, nous recommandons la...

**La présidente:** Madame Brazeau, je vous offre mes sincères excuses, mais je dois vous interrompre. Les cinq minutes sont écoulées.

• (1545)

[Traduction]

Mme Nizigama du YWCA est la prochaine intervenante. J'ai dit YMCA tout à l'heure; je m'en excuse.

La parole est à vous pour cinq minutes.

Merci.

[Français]

**Aline Nizigama (présidente-directrice générale nationale, YWCA Canada):** Merci, madame la présidente.

[Traduction]

Je vous remercie de me donner l'occasion de comparaître devant vous aujourd'hui.

Je suis Aline Nizigama, présidente-directrice générale nationale de YWCA Canada.

Dans l'ensemble du pays, le réseau YWCA gère 34 refuges et plus de 2 800 logements abordables et supervisés. Plus de 2 000 logements supplémentaires sont prévus d'être construits ou sont en cours de construction dans 18 communautés de partout au pays au cours des trois prochaines années.

Entre les programmes de logement, de service de garde d'enfants et d'emploi des jeunes ainsi que d'autres initiatives communautaires, le mouvement YWCA emploie plus de 6 500 personnes et vient en aide à plus de 636 000 personnes chaque année.

Depuis plus de 150 ans, les YWCA luttent contre la violence fondée sur le genre, l'itinérance, la pauvreté et les inégalités systémiques. De nos jours, ces problèmes s'aggravent, et les victimes sont confrontées à un système qui est saturé et de plus en plus difficile à utiliser.

Les faits sont clairs. Un rapport récent d'Hébergement femmes Canada révèle que les centres d'hébergement d'urgence et les maisons de transition disposent en moyenne de 17,5 lits subventionnés, mais en exploitent en moyenne 21. C'est environ 20 % de plus que leur capacité financée. Pour ce qui est des refuges de deuxième étape, ils disposent en moyenne de 8,5 logements subventionnés, mais en exploitent en moyenne 10,5, soit environ 24 % de plus que leur capacité financée. Par ailleurs, 64 % des refuges d'urgence et des maisons de transition fonctionnent au-delà de leur capacité financée plus d'une fois par mois. Puisque le logement abordable est hors de portée pour bien des gens, 80 % des refuges d'urgence et 65 % des refuges de deuxième étape prolongent les séjours au-delà de leurs limites habituelles.

Il ne s'agit pas seulement d'un problème de capacité d'accueil. C'est aussi un problème de coordination des services. Quand les victimes ne peuvent pas faire rapidement la transition des refuges d'urgence à un logement de deuxième étape ou à un logement permanent abordable, avec accès à des revenus, à des services de garde d'enfants, à des soins de santé mentale, à de l'aide juridique et à d'autres programmes de stabilisation, c'est tout le système qui devient engorgé. Il en résulte des séjours plus longs, des listes d'attente plus longues, un plus grand nombre de refus et moins d'options stables et sécuritaires pour les victimes. Nous constatons cette situation dans l'ensemble du mouvement YWCA, et nous savons que le travail de coordination commence souvent avant même que les personnes n'arrivent à nos portes.

Depuis 2022, notre fonds national d'aide d'urgence aux victimes a apporté son soutien à plus de 1 400 victimes et à leurs enfants, notamment en assumant les frais de déménagement, les frais de transport, le loyer, les coûts des services publics et les frais pour accéder à un logement stable. Quarante-vingt-dix pour cent des participants à ce programme ont déclaré que cette aide était la principale raison pour laquelle ils avaient pu sortir de situations de violence et commencer une nouvelle vie.

Nous n'arrivons pas à répondre à la demande. Une récente enquête interne révèle une durée moyenne de séjour de 19 mois dans les logements de transition, avec un taux d'occupation supérieur à 95 % en tout temps. Plus de 60 % des YWCA tiennent une liste d'attente pour les logements, et près de 9 000 femmes et leurs familles attendent actuellement un logement et des services de soutien dans notre réseau. Ces pressions pèsent le plus lourdement sur les femmes autochtones, noires et racialisées, les nouvelles arrivantes, les femmes handicapées et celles vivant dans des communautés rurales, nordiques et éloignées. Par ailleurs, plus de la moitié des organisations font état d'un déficit chronique de financement opérationnel de base, ainsi que d'épuisement professionnel et de roulement du personnel.

La question porte en fait sur le financement des refuges en tant qu'infrastructures communautaires essentielles. Le renouvellement du Plan d'action national visant à mettre fin à la violence fondée sur le sexe devrait inclure des dispositions prévoyant un financement opérationnel durable et flexible, afin que les refuges et les maisons de transition puissent maintenir un niveau adéquat de personnel, de programmes, d'entretien des locaux et de services de soutien complets. Nous avons besoin de fonds d'immobilisation pour construire et préserver des logements permanents sûrs, abordables et adaptés afin que les victimes puissent bénéficier de tout l'éventail des soins, au lieu de rester bloquées dans des installations d'urgence qui n'ont jamais été conçues pour servir de solutions à long terme.

Si nous voulons vraiment lutter efficacement contre la violence fondée sur le genre, nos décisions en matière de politique et de financement doivent correspondre à la réalité à laquelle sont confrontés chaque jour les victimes et les travailleurs de première ligne.

Je vous remercie du temps que vous m'avez accordé.

• (1550)

[Français]

**La présidente:** Madame Nizigama, je vous remercie de ce discours.

Nous allons commencer la série de questions par les conservateurs.

Madame Cody, vous avez la parole pour six minutes.

[Traduction]

**Connie Cody (Cambridge, PCC):** Merci.

Par votre entremise, madame la présidente, je remercie tous les témoins de leur présence aujourd'hui. Nous vous sommes très reconnaissants de nous faire part de votre point de vue sur notre réseau de refuges.

J'aimerais commencer par Mme Matheson.

Vous avez mentionné que les refuges ne sont pas adaptés aux besoins actuels. Je pense aux personnes qui fuient la violence et qui sont logées aux côtés de résidents aux prises avec de graves pro-

blèmes de santé mentale et de dépendances. Comment les refuges s'organisent-ils pour assumer des responsabilités qui vont au-delà de ce pour quoi ils ont été conçus, en particulier pour protéger les personnes qui ont besoin de soutien supplémentaire, tout en respectant celles qui fuient un environnement de violence et de dépendances?

**Marilyn Matheson:** Nous travaillons avec de nombreux partenaires communautaires pour fournir un soutien en santé mentale, en particulier aux enfants. Nous recevons une subvention du gouvernement provincial pour avoir des thérapeutes pour enfants par l'entremise du centre de traitement pour enfants Crossroads. Nous collaborons avec ce centre et avec de nombreux centres de santé communautaire qui offrent également des services de counseling.

Nous offrons nos propres services de liaison. Nous communiquons avec les personnes qui sont sur notre liste d'attente pour voir si nous pouvons leur fournir un plan de sécurité et si elles peuvent rester ailleurs, comme dans un hôtel géré par la Ville d'Ottawa.

Cependant, il est très pénible pour les familles de vivre dans ces établissements, parce que beaucoup de trafiquants de drogue et de personnes attendent à l'extérieur que les adolescents sortent. C'est une situation vraiment difficile pour les parents. Plusieurs mères qui habitent dans ces hôtels et ces motels m'ont dit qu'elles ont peur que leurs adolescents sortent à nouveau après le retour de l'école. C'est très pénible.

**Connie Cody:** C'est terrible.

Les femmes restent dans des relations dangereuses parce qu'elles n'ont tout simplement pas les moyens de payer seules leur loyer, leur épicerie ou la garde de leurs enfants. Constatez-vous que les pressions liées au coût de la vie font directement augmenter la demande de services de refuge?

**Marilyn Matheson:** Nous voyons...

Parlez-vous du coût abordable de nos services?

**Connie Cody:** Constatez-vous une augmentation du nombre de personnes qui ont besoin d'un refuge en raison de la crise du coût de la vie?

**Marilyn Matheson:** Oui, sans l'ombre d'un doute. Beaucoup de femmes qui frappent à notre porte n'ont aucun revenu. Elles n'étaient pas autorisées à travailler lorsqu'elles étaient mariées, ou elles n'étaient pas autorisées à faire des études supérieures à l'école secondaire, et elles ne sont admissibles à rien. Les personnes qui cognent à notre porte vivent toutes sortes de situations.

**Connie Cody:** Lorsqu'une femme se trouve dans une telle relation dangereuse — vous avez donné l'exemple de femmes qui ne sont pas en mesure de travailler —, n'y a-t-il pas de répercussions pour elles plus tard dans leur vie ou à la retraite si elles ne peuvent pas accumuler d'heures de travail et gagner un revenu pour subvenir à leurs besoins?

**Marilyn Matheson:** Oui.

**Connie Cody:** Ces circonstances font-elles en sorte qu'elles restent dans une relation dangereuse?

**Marilyn Matheson:** Oui, tout à fait. Ces circonstances les font rester dans des relations dangereuses.

Plusieurs de ces femmes ont quatre, cinq ou six enfants. Nous avons une famille de six enfants dans deux chambres à coucher. C'est très difficile pour la famille, surtout lorsqu'on essaie d'attribuer les chambres et de diviser les membres de la famille selon le genre. Leurs chambres sont très petites, et ils y habitent depuis des années.

**Connie Cody:** Vous reconnaissez que la coercition financière et l'exploitation financière sont également des obstacles pour les femmes...

**Marilyn Matheson:** L'exploitation financière est sans contredit un obstacle, oui.

**Connie Cody:** Votre établissement a-t-il une liste d'attente en ce moment? Si oui, de quelle longueur est-elle?

**Marilyn Matheson:** Oui, nous en avons une: elle compte plus de 130 familles.

**Connie Cody:** Quels dangers une liste d'attente de plus de 130 familles peut-elle entraîner? Cela met-il les familles vulnérables à risque de subir plus de violence?

**Marilyn Matheson:** Oui, effectivement.

Comme je le disais, nous avons du personnel de liaison. Si quelqu'un présente une demande et que nous ne pouvons l'accueillir faute d'espace, notre personnel de liaison communique avec la personne et l'informe d'un plan de sécurité. Selon la situation, la personne peut se retrouver dans l'un des hôtels ou des motels qu'exploite la Ville d'Ottawa comme refuges.

**Connie Cody:** Compte tenu de la dynamique qui varie d'un réseau de refuges à l'autre, en particulier ceux destinés aux familles fuyant la violence familiale, on me dit que les statistiques ne reflètent pas toujours toutes les personnes bénéficiant d'un soutien dans les refuges d'urgence. Avez-vous entendu ce même commentaire?

Pourriez-vous également me donner le nombre de femmes qui sont actuellement dans les refuges de deuxième étape? Ce nombre a-t-il augmenté au cours des 5 à 10 dernières années?

**Marilyn Matheson:** Je n'ai pas les nombres exacts des 5 ou 10 dernières années, mais ils ont considérablement augmenté. Il y a 40 ans, à nos débuts, nous avions 16 logements, et ils n'étaient pas tous occupés. Nous avons maintenant 130 familles sur notre liste d'attente.

Beaucoup de femmes ne sont pas comptabilisées parce qu'elles sont dans des refuges de la ville. Elles ont besoin du soutien de thérapeutes experts de la violence faite aux femmes, mais elles ne sont pas en mesure de communiquer avec eux parce qu'elles sont logées dans des hôtels et des motels de la ville.

• (1555)

**Connie Cody:** Diriez-vous que c'est une lacune de ne pas comptabiliser tout le monde dans les statistiques...

**Marilyn Matheson:** Oui.

**Connie Cody:** ... afin de montrer le manque de logements abordables pour ces femmes?

**Marilyn Matheson:** Oui.

**Connie Cody:** J'ai parlé à beaucoup de femmes qui estiment que le réseau de refuges peut être dangereux en raison de la consommation de drogues et de la violence qui survient souvent sur les lieux. De plus, les femmes qui fuient des relations avec des consommateurs de drogues chroniques ou des situations de violence familiale

peuvent être à nouveau traumatisées quand elles arrivent dans ces espaces.

De nos jours, les refuges sont-ils vraiment des logements de transition sécuritaires pour les femmes et les enfants qui fuient la maltraitance et la violence familiales?

**Marilyn Matheson:** Oui, les femmes ayant des problèmes de dépendance peuvent se tourner vers d'autres endroits que les refuges pour femmes victimes de violence. Cependant, nous savons que si les femmes aux prises avec des problèmes de dépendance sont séparées de leurs enfants, ce n'est bon ni pour la mère ni pour les enfants. Nous devons examiner sérieusement...

[Français]

**La présidente:** Merci, madame Matheson. C'est tout le temps que nous avons pour les questions de Mme Cody.

Madame Ménard, vous disposez de six minutes.

**Marie-Gabrielle Ménard (Hochelaga—Rosemont-Est, Lib.):** Merci, madame la présidente.

Je vous remercie, chères expertes, de nous éclairer. C'est une étude importante.

Je ne sais pas si vous aurez les données à nous fournir. Si jamais ce n'est pas le cas et que vous avez envie de nous les transmettre par la suite, nous serons preneurs et preneuses.

Je m'adresse d'abord à vous, mesdames Brazeau et Brien.

Depuis le début de cette étude, tout le monde nous parle des listes d'attente. Évidemment, ça crève le cœur d'entendre ça. À combien estimez-vous le nombre de lits manquants, ne serait-ce que pour suffire à accueillir celles qui viennent demander un soutien de première étape? On parle vraiment des maisons d'urgence. Pouvez-vous chiffrer la demande?

**Élise Brien:** Je peux répondre à la question.

En ce moment, à l'échelle du Québec, nous sommes en train de travailler sur un rapport en partenariat. En fait, le rapport relève du ministère de la Santé et des Services sociaux, mais nous contribuons à sa production. Nous n'en sommes pas encore à tirer des conclusions sur le manque de places, mais nous savons qu'il en manque dans 13 régions du Québec sur 17 et que les besoins sont absolument prioritaires dans six régions où les taux de refus sont vraiment très élevés. Dans les régions de Montréal, de Québec et de Laval, on parle d'un taux de succès d'hébergement qui varie de 20 à 30 %, ce qui est vraiment très bas.

Par contre, nous savons que nous serions capables de créer des places supplémentaires à court terme. Pour le regroupement et nos 47 membres, nous pourrions créer environ 60 places. Je parle ici de places disponibles, mais non financées. Il va falloir construire de nouvelles maisons, et ce, assez rapidement. Présentement, le temps d'attente est en moyenne de huit semaines. Ce sont les derniers chiffres que nous avons et ils datent de 2024, mais nous savons que les délais d'attente ont augmenté.

**Marie-Gabrielle Ménard:** Merci.

D'ailleurs, j'étais à Montréal lundi pour l'annonce de la construction d'une nouvelle maison d'hébergement, la maison Gabrielle. Je pense qu'en raison de mon prénom, j'aurai dans le cœur cette maison tout au long de mon parcours. En effet, nous sommes bien conscients qu'il faut absolument augmenter rapidement le nombre de places disponibles.

Madame Matheson, je ne m'étais pas nécessairement préparée à parler de ce sujet, mais j'ai été très émue lorsque vous avez parlé de l'expérience des enfants qui grandissent et doivent se développer, lors d'un séjour court ou plus long, dans un milieu qui n'est peut-être pas leur maison, donc dans un refuge. Vous avez dit, par exemple, que ces enfants ne peuvent pas inviter d'amis pour leur anniversaire.

Quel genre de témoignages entendez-vous? Quelle lecture faites-vous de l'expérience des enfants qui doivent faire un parcours en maison d'hébergement?

[Traduction]

**Marilyn Matheson:** Une des familles s'est d'abord installée dans un refuge d'urgence, et elle habite notre refuge depuis maintenant plus de quatre ans. Les enfants grandissent. Nous les avons vus à toutes les étapes du réseau de garde d'enfants. Ils fréquentent maintenant le service de garde après l'école, mais ils ne peuvent pas ramener leurs amis chez eux, parce qu'ils habitent dans un refuge.

Leur problème de logement est attribuable au fait que des problèmes d'immigration freinent la mère.

[Français]

**Marie-Gabrielle Ménard:** C'est éclairant.

Ce qu'on tente aussi de dégager à travers les témoignages que vous portez, ce sont les expériences des survivantes. Qu'est-ce qu'un passage en maison d'hébergement peut permettre de façon concrète? Je ne veux pas manquer d'élégance ou de délicatesse, mais assistons-nous aussi, par moment, à un phénomène de portes tournantes? Qu'est-ce qui fait que, par moment, les femmes doivent y retourner? Il y a sans doute des facteurs qui conditionnent cette réalité. Qu'est-ce qu'on ne doit pas oublier dans notre rapport?

Je me tourne encore vers vous, madame Brazeau et madame Brien.

• (1600)

**Annick Brazeau:** En fait, ce que les maisons d'aide et d'hébergement font également, c'est briser l'isolement de ces femmes et les encourager à s'entraider, à se donner des trucs et à voir qu'il y a des possibilités. Il y a aussi des femmes et des enfants qui ne parlent pas la langue française et qui vont l'apprendre en étant en contact avec d'autres femmes et enfants.

Pour ce qui est de votre autre question à propos des raisons pour lesquelles certaines femmes reviennent, je dirais que la violence conjugale est vraiment un processus. C'est pour cette raison qu'il est important d'être présentes pour ces femmes, de leur donner des outils et d'avoir plusieurs rencontres. C'est un cheminement; il ne faut pas aller vite, et il faut vraiment s'assurer de mettre en place des choses solides et d'aider les femmes à comprendre le processus. Il faudra sept visites à certaines femmes avant qu'elles quittent le conjoint violent. C'est une des raisons; il faut prendre le temps de bien installer les choses et donner les outils aux femmes.

Par ailleurs, il est certain que, parfois, le coût des logements ou le fait que ces femmes n'ont pas accès à des logements à prix modique créent des situations où certaines d'entre elles vont rapidement s'engager à nouveau dans une relation ou retourner dans l'ancienne relation. Vous le savez, à cause du coût de la vie, même pour deux personnes, il est difficile d'y arriver ces temps-ci. Donc, c'est encore plus difficile pour les personnes seules ou les mères de famille monoparentale.

Ces explications répondent peut-être à votre question.

**Marie-Gabrielle Ménard:** Madame Nizigama, avez-vous envie d'ajouter quelques mots sur l'expérience des survivantes? Qu'est-ce qu'on vous confie?

**Aline Nizigama:** Pour ce qui est de la façon de briser ce cycle de violence, nous écoutons beaucoup les survivantes pour établir les solutions que nous mettrons en œuvre.

La crise d'abordabilité et le fait que c'est vraiment cher de retourner dans la communauté et d'avoir un travail font que, souvent, ces femmes sont obligées de retourner vers leurs conjoints violents. Souvent, on nous dit que la solution serait que les femmes et les enfants ne quittent pas la maison, et que ce serait à la personne qui est à la base de la violence de la quitter. Ça fait partie des solutions qu'on doit explorer, mais, souvent parce qu'il est question...

**La présidente:** Merci beaucoup. Vous aurez certainement l'occasion de reprendre le fil de votre intervention plus tard.

Madame Larouche, la parole est à vous pour six minutes.

**Andréanne Larouche (Shefford, BQ):** Je remercie beaucoup les témoins d'être des nôtres aujourd'hui.

Madame Nizigama, nous aurons peut-être l'occasion de nous re-parler.

Madame Matheson, je reviens sur votre expérience avec les enfants et les familles. J'en ai déjà parlé; j'ai souligné la remise d'un prix de littérature jeunesse à un livre qui s'intitule *La maison cachette*. Ce livre raconte l'histoire d'une petite fille de huit ans qui, avec son petit frère, va retrouver sa mère dans un refuge qu'ils appellent « La maison cachette », pour sortir leur mère de la violence dont elle veut se sortir. Ce que leur mère vit est écrit de la perspective d'un enfant de huit ans. Pour ne pas divulguer l'histoire, je dirais seulement qu'il y a une histoire d'anniversaire dans ce livre. Il n'y a pas seulement un anniversaire, il y en a même deux, que la famille essaie de souligner avec le personnel de la maison, qui essaie malgré tout de lui créer des moments heureux. Ce n'est pas facile pour les familles de vivre ça.

Je vais maintenant m'adresser à vous, madame Brazeau et madame Brien. Vous avez beaucoup parlé de Maisons Canada et de ce que vous attendez de cet organisme.

Je siège également au Comité permanent des ressources humaines, du développement des compétences, du développement social et de la condition des personnes handicapées, qui a étudié le projet de loi C-20, Loi sur Maisons Canada. Pour le moment, ce que nous nous sommes fait dire, c'est que, pour simplifier les démarches, ce serait Québec qui aurait le dernier mot. Autrement dit, vous auriez une représentation à faire auprès de la Société d'habitation du Québec.

Ce que j'entends de vos inquiétudes, c'est que ce n'est pas tout à fait le son de cloche que vous avez eu jusqu'à maintenant. Est-ce bien ça?

**Élise Brien:** Effectivement, en ce moment, sur le terrain, le Regroupement a quelques projets en cours, tout comme notre organisation sœur, l'Alliance des maisons d'hébergement de 2<sup>e</sup> étape, l'Alliance MH2. Je vous dirais que, présentement, les relations avec Maisons Canada sont assez complexes. Je ne vous mentirai pas: ce qui se passe est plutôt chaotique. Les directives et les indications que nous recevons changent toutes les semaines, voire tous les jours. En ce moment, les formulaires et les lettres d'ententes sont très complexes, et nous n'en sommes pas du tout là avec la SHQ.

Malheureusement, le problème des deux institutions qui ont de la difficulté à communiquer persiste, surtout du côté de la SHQ. À la SHQ, nous n'avons toujours pas de programme consacré à la construction de maisons d'aide et d'hébergement et de maisons de deuxième étape. Ça devient donc encore plus complexe. Présentement, malheureusement, la situation n'est pas du tout réglée.

• (1605)

**Annick Brazeau:** Si je peux me permettre d'ajouter quelque chose à ce que ma collègue a dit, il n'est pas possible financièrement de réaliser un projet avec la Société d'habitation du Québec. Étant donné que le prix de la construction a beaucoup augmenté, pour éviter d'avoir de gros prêts hypothécaires, il faut avoir le soutien de la Société canadienne d'hypothèques et de logement, parce que n'est pas possible d'y arriver seulement avec la SHQ.

Maintenant, combiner les deux implique différents critères, et il est très difficile de pouvoir réaliser des projets. Souvent, ça prend plusieurs années.

**Andréanne Larouche:** Pourtant, on nous a dit qu'il s'agit d'un besoin et nous le savons tous.

Nous entendons constamment dire que les étapes sont repoussées l'une après l'autre. Quand une femme arrive à la ressource d'urgence, il n'y a pas de place à la maison de première étape. Elle reste à la ressource d'urgence, donc elle prend la place d'une femme qui aurait besoin d'être accueillie en urgence. Elle ne peut pas poursuivre son processus d'autonomisation et se sortir de ce cycle en arrivant dans une maison d'hébergement. Tout ça repousse et retarde le processus de cette femme pour se sortir de ce cycle. Alors, on aurait besoin de ça.

Ma question est la suivante. Le Québec possède déjà un vaste réseau de maisons d'hébergement. Si j'ai bien compris, il manque de places dans 13 régions sur 17, et dans 6 régions, dont Montréal et Québec, c'est encore plus problématique. Peut-être que vous allez revenir au financement, mais y a-t-il une autre raison qui explique pourquoi nous en sommes rendus là?

Quels sont les principaux défis auxquels font face les maisons de première et de deuxième étapes?

Madame Brazeau, vous avez été interrompue lors de vos remarques préliminaires, alors je voudrais vous donner l'occasion de dire ce que vous n'avez pas eu le temps de dire.

**Annick Brazeau:** Je voulais parler de notre proposition en lien avec ce qui est fait à d'autres endroits.

Entre autres, le modèle australien offre un fonds de relocalisation aux femmes qui quittent les maisons d'aide et d'hébergement. Il sert à acheter des appareils ménagers, des meubles pour que les victimes puissent se reloger. C'est ce qui manque aussi. Certaines provinces l'offrent déjà, mais ce n'est pas le cas partout. Ça pourrait aider et encourager les femmes.

Je reviens maintenant à votre première question.

Vous parlez beaucoup du fait que nous manquons de maisons. Dans la plupart de nos maisons, nous pouvons accueillir 12 femmes et enfants. Les plus grandes maisons peuvent accueillir 18 femmes et enfants. Ce n'est pas beaucoup quand elles restent de deux à trois mois. Il faut comprendre qu'il y a beaucoup de victimes de violence conjugale et que nous n'arrivons pas à répondre à la demande.

Je vous donnais les chiffres de SOS violence conjugale. Pour quasiment une demande sur deux, ils sont capables de trouver un endroit partout au Québec. Pendant ce temps, nous travaillons avec ces victimes et nous essayons de voir si elles peuvent aller chez des amis ou de la famille. Toutefois, pendant que certaines attendent que nous les acceptions, d'autres s'ajoutent à la liste d'attente. Il manque donc de maisons.

Nous avons parlé de Montréal. Il en manque plus qu'une, parce que ce sont de petites maisons et le nombre de personnes est limité. Souvent, il s'agissait de maisons que nous avons achetées et que nous avons essayé d'aménager. Ça prend des constructions neuves pour nous permettre d'avoir des plus grands espaces afin d'offrir les services et d'accueillir plus de femmes et d'enfants.

**La présidente:** Merci beaucoup, madame Brazeau.

Voilà ce qui complète ce tour de questions.

Nous passons maintenant à Mme Roberts pour cinq minutes.

[Traduction]

**Anna Roberts (King—Vaughan, PCC):** Merci, madame la présidente, et merci à tous les témoins. Votre travail n'est pas facile, et je tiens à vous en remercier.

Je vais poser la première question à Mme Matheson.

La violence faite aux femmes a augmenté de 76 %. N'avons-nous pas la responsabilité de protéger les femmes en veillant à ce que des lois gardent les agresseurs derrière les barreaux?

**Marilyn Matheson:** Oui, mais beaucoup de femmes craignent de dénoncer leur agresseur, parce que, après l'avoir dénoncé, si l'agresseur est toujours à la maison, elles peuvent se faire agresser de nouveau.

C'est aussi une question de culture. Dans certaines cultures, il n'y a tout simplement pas de maltraitance. Dans les régions rurales, les voisins sont loin, et il est donc difficile d'accourir vers eux pour faire un appel.

Nous donnons toujours comme conseils de sécurité de trouver une pièce dans laquelle on peut s'enfermer et de toujours garder son téléphone cellulaire avec soi pour pouvoir appeler de l'aide. Or, il arrive que les services de police ne se présentent pas ou qu'ils ne jugent pas la situation dangereuse et qu'ils laissent donc l'agresseur sur place.

• (1610)

**Anna Roberts:** Vous avez mentionné le logement, et je pense que tous les témoins ont abordé ce thème. Ma préoccupation est la suivante: quel pourcentage des femmes qui cherchent un logement de transition ne sont actuellement pas en mesure d'accéder à vos services en raison des limites de capacité?

**Marilyn Matheson:** Comme je l'ai dit, nous avons une liste d'attente de 130 familles, et un bien plus grand nombre a besoin d'aide. Je ne connais pas le pourcentage exact de personnes qui n'ont pas accès à nos logements, mais c'est de logements stables dont nous avons besoin, pas seulement de refuges.

**Anna Roberts:** Voici ce que j'ai du mal à comprendre, et vous pouvez peut-être m'aider à démêler le tout. Ma question s'adresse à tous les témoins.

En juillet 2024, nous avons été convoqués en comité en raison de l'augmentation de 76 % de la violence entre partenaires intimes. Deux ans plus tard, tous les témoins nous parlent encore du manque de logements. Comment se fait-il que, malgré le plan sur le logement du gouvernement actuel, chaque témoin de tous les comités auxquels nous participons nous transmette le même message sur le manque de logements? Que devons-nous faire pour que le gouvernement comprenne l'importance de sauver les femmes et de leur fournir des logements adéquats? Deux ans plus tard, les témoignages n'ont pas changé.

Tout le monde peut répondre à cette question.

Nous allons commencer par vous, madame Matheson.

**Marilyn Matheson:** Si nous ne fournissons pas de logements et si nous ne sortons pas les enfants des refuges, le cycle de la violence continuera. Il se peut que les jeunes poursuivent le cycle à cause de leurs circonstances. Au bout du compte, la situation va empirer.

**Anna Roberts:** Je vais poser la même question à tous les témoins.

Devons-nous exercer plus de pressions sur le gouvernement pour que ces femmes aient accès à des logements et qu'elles puissent élever leurs familles en toute sécurité, oui ou non?

**Aline Nizigama:** Je peux intervenir.

Vous avez demandé pourquoi nous ne voyons pas de... Les statistiques continuent d'augmenter.

Nous savons que les périodes de crise ou de difficultés économiques s'accompagnent d'une augmentation des niveaux de violence.

Ce qui manque dans les approches actuelles, c'est une portion réservée dans le financement de logements abordables, en particulier pour les refuges et les logements de transition. Il faut une portion réservée à cette fin.

Vous avez posé une question sur les statistiques. Selon les estimations actuelles, les femmes, les enfants et les familles — dont beaucoup fuient des situations dangereuses — composent 40 % de toutes les listes d'attente pour un logement abordable. Nous avons besoin de niveaux de financement équivalents — une portion réservée aux femmes et aux familles victimes de violence afin que les statistiques...

**Anna Roberts:** Je suis désolée de vous interrompre.

Selon vous, qu'est-ce que le gouvernement doit faire avant tout en ce moment pour protéger ces femmes qui fuient la violence? Quelle est la grande priorité?

**Aline Nizigama:** Il faut accélérer la construction de logements. Maisons Canada doit travailler avec des organisations établies comme les YWCA ou d'autres partenaires communautaires qui ont des projets prêts à bâtir et qui peuvent commencer la construction

dès maintenant. Nous avons déjà des listes d'attente. Nous pourrions alors commencer à désengorger le système et à donner accès à des logements. Les lits des refuges se libéreront pour les prochaines qui en auront besoin.

Ce n'est pas encore la réalité, mais nous gardons espoir. Nous avons inclus cette recommandation dans notre mémoire prébudgétaire.

[Français]

**La présidente:** Je vous remercie beaucoup de vos commentaires, madame Nizigama.

Je passe maintenant la parole à Mme Tesser Derksen pour cinq minutes.

**Kristina Tesser Derksen (Milton-Est—Halton Hills-Sud, Lib.):** Merci, madame la présidente.

[Traduction]

J'aimerais poser une brève question à Mme Matheson au sujet de ce que ma collègue, Mme Roberts, a dit sur la réforme du droit pénal.

J'ai prononcé un discours à la Chambre sur le projet de loi C-16, Loi visant à protéger les victimes. J'aimerais revenir sur votre réponse précédente et savoir ce que vous pensez, madame Matheson, des mesures que ce projet de loi prévoit pour que les femmes aient le sentiment d'avoir un accès facilité à la justice.

J'ai travaillé dans le domaine du droit de la famille et dans le secteur de la violence faite aux femmes. L'une des doléances que nous entendions souvent, c'est que la justice est très difficile d'accès pour ces femmes. Même si ces femmes cherchent un logement d'urgence ou d'autres types de mesures de protection, il est terriblement compliqué, coûteux, chronophage, déroutant et déconcertant pour elles d'essayer de se retrouver dans le système de justice des tribunaux de la famille — qui recourent souvent les tribunaux criminels.

Nous parlons du projet de loi C-16 et des mesures que nous prenons pour renforcer les droits des victimes, que ce soit en mettant en place des mesures de soutien pour les témoignages, en veillant à ce que les procédures judiciaires soient plus rapides ou en accordant plus de temps aux affaires de violence entre partenaires intimes afin qu'elles ne soient pas abandonnées en raison des règles de l'arrêt Jordan.

Pouvez-vous me dire brièvement comment vous et votre secteur interprétez l'incidence que le projet de loi C-16 aura sur la vie de ces femmes et sur votre travail?

• (1615)

**Marilyn Matheson:** Le coût des services d'un avocat est l'un des obstacles pour les femmes voulant de l'aide. Tous nos travailleurs de première ligne offrent des services d'orientation afin que ces femmes sachent où aller et comment accéder aux services. L'aide juridique gratuite n'existe pas. C'est un obstacle de taille. Les services juridiques finissent par tomber au bas de la liste. Il y a tellement d'autres réalités dont elles doivent s'occuper: leur emploi, la recherche d'un emploi ou leurs enfants. Il arrive qu'elles abandonnent la recherche de services juridiques.

**Kristina Tesser Derksen:** Oui, je comprends tout à fait ce que vous décrivez. Il faut des mesures de soutien vraiment concrètes sur le terrain. Il ne fait aucun doute que l'accès à des conseils juridiques et à certains services est coûteux et difficile.

Au niveau fédéral, les outils offerts sont surtout d'ordre législatif. Lorsqu'on parle de réformer le droit pénal, ou du moins de rendre les lois plus... Je ne dirais pas « conviviales », mais l'objectif est de faire en sorte que les lois donnent davantage aux femmes le sentiment qu'elles peuvent se manifester et au moins demander ce type d'aide. Elles devraient pouvoir s'y retrouver plus rapidement dans l'appareil judiciaire, par exemple.

Je sais que vous avez des préoccupations concrètes quant à l'accès des femmes à la justice sur le terrain. Avez-vous d'autres suggestions par rapport à ce que nous pouvons faire à l'échelon fédéral pour réformer le droit pénal?

**Marilyn Matheson:** Il faut également se pencher sur le système de libération conditionnelle, car certains agresseurs sortent trop tôt de prison, et la crainte qu'ils sortent de prison n'aident pas ces femmes.

**Kristina Tesser Derksen:** Oui, et à cette fin, nous avons le projet de loi C-14, qui vise à réformer la mise en liberté sous caution et la détermination de la peine. Il est actuellement à l'étude au Sénat. Nous espérons conférer les nouveaux pouvoirs aux forces de l'ordre pour qu'elles puissent commencer à changer la donne sur le terrain.

J'aimerais poser une question à Mme Nizigama, si c'est possible.

Elle porte sur votre expérience de l'équité pour les personnes ayant des facteurs identitaires croisés. J'aimerais poser une question précise sur les jeunes de la communauté 2ELGBTQIA. À quel point est-il courant que des jeunes cherchent refuge auprès du YW-CA?

**Aline Nizigama:** Nous accueillons des jeunes qui sont avec leur famille, avec leurs parents, lorsqu'ils se trouvent dans les mêmes situations de violence. Par ailleurs, nous aidons aussi des jeunes qui font face à des problèmes difficiles — de discrimination, par exemple, parce qu'ils sont transgenres. Ils nous arrivent parfois de nos programmes jeunesse. Nos experts offrent des services de counseling très faciles d'accès, qui peuvent déceler certains problèmes lorsque les jeunes se prévalent de ces services.

Je pourrai vous faire part de statistiques ultérieurement. Je ne les connais pas par cœur. Nous en voyons un bon nombre, parce que nous savons qu'un discours sur les jeunes queers gagne en popularité, ce qui fait qu'il n'est pas sécuritaire pour eux de révéler certaines situations. Nous essayons de les repérer lorsqu'ils arrivent avec leurs familles, ainsi que par l'entremise de nos programmes jeunesse.

**Kristina Tesser Derksen:** J'ajouterai que nous aimerions simplement réussir à prévenir dès le départ ces situations que vivent les jeunes queers.

**Aline Nizigama:** C'est tout à fait exact.

**Kristina Tesser Derksen:** Pourriez-vous nous parler un peu des problèmes systémiques qui poussent ces jeunes à recourir à des services d'urgence pour répondre à des besoins culturels, familiaux, linguistiques, financiers...

**Aline Nizigama:** C'est parfois la situation à la maison qui...

[Français]

**La présidente:** Ce sera pour un autre tour, madame Nizigama, le temps de parole est écoulé. Je suis vraiment désolée. Je tombe toujours sur vous. Je vous remercie de votre compréhension.

Je cède maintenant la parole à Mme Larouche pour deux minutes et demie.

**Andréanne Larouche:** Merci beaucoup, madame la présidente.

Mesdames les témoins, je vous remercie encore d'être des nôtres aujourd'hui pour cette étude si importante. Je vous remercie pour tout le travail que vous faites tous les jours. J'espère que vous prenez soin de vous, pour ne pas que vous viviez de l'usure de compassion, parce que c'est ce qui vous guette énormément en travaillant dans ce milieu.

Je vais procéder rapidement. Je vais me tourner vers Mme Brien. Peut-être que Mme Brazeau aura quelque chose à ajouter par la suite.

Nous parlons beaucoup des places dans les refuges, mais nous savons aussi que beaucoup de femmes vivent de l'itinérance cachée, avant de demander de l'aide pour se sortir d'un cycle de violence dans des situations qui ne sont pas faciles. Comment cette réalité se manifeste-t-elle autour de vous? Qu'est-ce que vous entendez dire au sujet de cette itinérance cachée?

• (1620)

**Annick Brazeau:** Est-ce que je peux répondre à la question en premier? C'est bon.

En fait, souvent, ce sont des femmes qui vont habiter avec quelqu'un d'un endroit à l'autre. Elles vont habiter chez des amis, chez certains types de conjoints, où elles ont des relations qui sont différentes. Ce sont des femmes qui se promènent d'un endroit à l'autre. L'accueil en maison d'hébergement est d'une certaine durée. On ne peut pas offrir un hébergement à long terme.

Étant donné que les femmes ne sont pas capables de se trouver un autre logement abordable et tout, elles vont habiter chez quelqu'un d'autre, comme je vous le disais tout à l'heure. Parfois, elles vont emprunter une chambre, un divan, ou quelque chose comme ça, puis elles commencent à vivre de la violence de la personne qui est censée les héberger et leur offrir de la bienveillance. Ce n'est pas ce qui devrait se passer.

Parfois, les femmes sont à risque. Elles vont vivre de nouvelles violences, que ce soit par un partenaire officiel ou non, parce qu'elles ne se trouvent pas de logement, et tout ça. Il y a toutes sortes de types de relations.

**Andréanne Larouche:** Je vous vois hocher la tête, madame Brien. A-t-on assez de données pour mesurer l'ampleur de ce phénomène?

**Élise Brien:** Malheureusement, c'est extrêmement difficile à documenter, étant donné que c'est de l'itinérance cachée.

Ce que je me permettrais d'ajouter à ce sujet, c'est que les femmes font vraiment face à une particularité, surtout lorsqu'elles ont des enfants. Elles risquent de perdre leurs enfants en raison de leur situation d'itinérance cachée. Dans leur cas, ça leur laisse encore moins de choix, ce qui fait qu'elles vont probablement retourner vers un conjoint violent, parce que la peur de se faire retirer leurs enfants est vraiment présente.

**Andréanne Larouche:** Oui, c'est ça.

Il me reste moins de 10 secondes, mais au-delà des places, je souhaite que vos ressources humaines se portent bien. On pourra en reparler une autre fois.

**La présidente:** Merci beaucoup, madame Larouche.

Madame Cody, la parole est à vous pour cinq minutes.

[Traduction]

**Connie Cody:** Merci, madame la présidente.

Mes prochaines questions s'adressent à Mme Nizigama.

Merci de votre présence parmi nous.

Le document qui fait le point sur l'Étude nationale sur les refuges 2024 montre que le taux d'occupation des refuges augmente en raison de la hausse du nombre d'usagers en général et de la prolongation de la durée des séjours. Selon vous, la crise de l'abordabilité et la hausse du coût de la vie y sont-ils pour quelque chose?

**Aline Nizigama:** Oui. Nous observons immanquablement une intersection entre l'abordabilité, notamment le prix du logement, et la violence fondée sur le genre. C'est ce recoupement qui fait augmenter les statistiques des refuges et la demande de logement abordable.

**Connie Cody:** Avez-vous observé une augmentation au cours des cinq ou 10 dernières années?

**Aline Nizigama:** Oui. Cette augmentation est attribuable également aux ruptures dans le continuum de soins. Les personnes aux prises avec une situation urgente n'entrent pas dans le système et ne s'y déplacent pas de façon optimale. En outre, le manque de coordination entre les plans fédéraux, provinciaux et territoriaux nous empêche de recevoir le soutien adéquat, que ce soit dans les opérations ou dans le financement du soutien. Les listes d'attente et les temps d'attente s'allongent.

**Connie Cody:** Vous dites qu'il y a des listes d'attente, alors que les besoins augmentent dans certaines régions. Savez-vous s'il arrive à des refuges de refuser des femmes parce qu'ils sont pleins? Quelles sont les conséquences sur la sécurité de ces femmes qui n'ont nulle part ailleurs où aller?

**Aline Nizigama:** Les statistiques indiquent que 1 000 femmes et enfants sont refusés chaque mois en raison du manque de places.

Je n'ai pas compris la dernière partie de la question, mais certaines personnes n'ont pas accès aux refuges. De fait, selon les statistiques produites mensuellement pour le Canada, 20 000 femmes et enfants sont refusés chaque mois par des refuges.

**Connie Cody:** J'aimerais approfondir la dernière partie de ma question, parce que je veux vraiment savoir quelles sont les conséquences sur la sécurité de ces femmes qui ont les refuges comme seule solution d'hébergement.

• (1625)

**Aline Nizigama:** Ces personnes sont contraintes de retourner à une situation dangereuse. Certaines se retrouvent dans la rue ou... Comme quelqu'un l'a mentionné, je crois, nous avons parfois été en mesure de les aider et de leur trouver une autre solution comme un motel, mais cette solution accroît les risques liés à la traite des personnes et à d'autres difficultés causées par le désespoir.

Des traumatismes pourraient resurgir et ce cycle pourrait se perpétuer à la génération suivante, surtout lorsque des enfants sont impliqués. Nous observons aussi des risques irréversibles, tels que des décès. Les taux d'homicides augmentent. Les femmes qui décident de fuir une situation dangereuse le font habituellement parce que l'agresseur a commis des actes de violence extrêmes.

**Connie Cody:** En maintenant le coût de la vie à des niveaux abordables, procurerait-on aux femmes une autonomie qui leur permettrait de trouver des solutions autres que les refuges après avoir quitté une relation de violence?

**Aline Nizigama:** Oui. Nous le constatons dans nos services.

Notre YWCA est un organisme multiservice qui compte par le fait même le plus grand réseau de programmes d'emploi pour les femmes. Nous rescapons des personnes au bord du précipice au moyen de programmes d'acquisition, de perfectionnement ou de recyclage des compétences qui les aideront à décrocher un emploi et à reconstruire leur vie. Nous offrons des services de garde d'enfants et nous offrons aux jeunes des camps ainsi qu'un soutien complet englobant du counseling et d'autres soins en santé mentale, ainsi que de l'aide dans d'autres domaines comme l'aide juridique. Ce sont des formules multiservices comme celle-là qu'il faut, à notre avis, soutenir et financer adéquatement.

**Connie Cody:** Les personnes âgées sont plus susceptibles d'être aux prises avec des problèmes de mobilité. Étant donné la crise de l'abordabilité, ces personnes sont plus nombreuses à recourir au système de refuges. Diriez-vous que le système de refuges peut répondre aux besoins de mobilité des personnes âgées? Le système est-il en mesure d'absorber le nombre croissant de personnes âgées qui n'ont pas d'autre hébergement?

**Aline Nizigama:** Non. Ces services ont des failles. Au YMCA, nous nous penchons sur la situation. Bon nombre de nos associations membres voudraient bâtir, dans le cadre de leurs nouveaux plans, des installations accessibles en mesure de répondre aux besoins des personnes âgées, surtout les femmes, étant donné la rareté... Il y a aussi des failles dans les services de santé destinés aux femmes, dont nous ne discuterons pas aujourd'hui, mais que nous voulons soutenir également.

Nous sommes très conscients du vieillissement de la population, mais non, nous n'avons pas adapté nos services en conséquence.

**Connie Cody:** À ce stade-ci, je conclus qu'il faudrait se concentrer sur l'abordabilité du logement.

**Aline Nizigama:** C'est exact.

**Connie Cody:** Merci.

[Français]

**La présidente:** Voilà. Ça complète le tour de Mme Cody.

Madame Gladu, vous avez la parole pour cinq minutes.

[Traduction]

**Marilyn Gladu (Sarnia—Lambton—Bkejwanong, Lib.):** Merci, madame la présidente.

Merci aux témoins d'être des nôtres.

Je vais commencer avec vous, madame Nizigama, parce que vous parliez du taux d'actes violents et du danger que courent les femmes qui retournent dans la situation qu'elles cherchaient à fuir. C'est pour contrer ce fléau que le gouvernement essaie de faire adopter le projet de loi C-16, qui permettra de contrer le contrôle coercitif et la vague de féminicides. Je sais que le plan d'action national pour mettre fin à la violence fondée sur le sexe expirera bientôt. À quel point est-ce important de le renouveler?

**Aline Nizigama:** C'est essentiel. Nous sommes d'avis qu'il faudrait amorcer une partie des négociations. N'oublions pas que les dernières négociations entre le fédéral, les provinces et les territoires ont connu des retards considérables. Nous pressons les parties cette fois-ci de lancer de toute urgence le processus afin que les prochaines ententes puissent être mises en œuvre et assorties d'un financement adéquat dès que les ententes actuelles expireront. Nous demandons aussi une surveillance exercée par un commissaire parce que nous pensons que ces ententes viendront avec un mécanisme renforcé de reddition de comptes et de production de rapports sur les chiffres et les impacts.

**Marilyn Gladu:** Ces besoins sont réels. Il faut à mon avis fournir davantage de soutien que le milliard de dollars alloué aux refuges et aux logements de transition. C'est super important.

Madame Matheson, vous avez parlé des services de garde. Je voudrais en savoir plus sur les services de garde offerts dans les refuges. Quel est le nombre de places disponibles? Y a-t-il aussi des lacunes dans ces services?

**Marilyn Matheson:** Il y en a. Nous avons une garderie, mais étant donné la capacité, les effectifs et l'espace dont nous disposons, nous pouvons seulement aider les femmes qui suivent des cours ou qui vont au tribunal ou à des rendez-vous. Nous ne pouvons pas offrir des services de garde permanents pour les femmes qui travaillent. C'est une difficulté majeure parce que les services de garde en question doivent tenir compte des traumatismes des enfants qui ont été témoins de ce que leur mère a vécu. Ce sont des services spécialisés.

**Marilyn Gladu:** Madame Nizigama, les YWCA ailleurs au pays offrent-ils aussi des services de garde?

• (1630)

**Aline Nizigama:** Nous sommes le deuxième plus important fournisseur de services de garde sans but lucratif au pays. Habituellement, nous construisons au même emplacement de nouveaux logements et des services de garde. Les deux sont offerts ensemble. Nous proposons aussi ces services dans les 2 000 logements que nous essaierons de construire au cours des trois prochaines années en collaboration avec Maisons Canada.

**Marilyn Gladu:** Plusieurs témoins ont soulevé le manque de logements de transition. J'essaie de savoir à quoi ressemblent concrètement ces types de logements. Est-ce que ce sont des maisons en rangée, des appartements ou une combinaison de différentes formules? Ma question s'adresse à tous les témoins. Je commence avec Mme Nizigama.

**Aline Nizigama:** Dans nos services, le type de logement dépend vraiment du profil des personnes que nous aidons. Parfois, plusieurs femmes peuvent habiter un logement en colocation selon un modèle familial qui leur permet de répondre aux besoins et de prendre soin les unes des autres. Il faudra peut-être aussi plus de soutien individuel.

Nous tenons compte également du niveau de traumatisme et de la présence ou non de problèmes de toxicomanie. La forme de ces logements est très variable, et nous essayons de fournir en tout temps des services personnalisés.

**Marilyn Gladu:** Madame Brazeau, madame Brien, qu'en pensez-vous?

[Français]

**Annick Brazeau:** Les maisons d'aide et d'hébergement d'urgence sont des maisons avec plusieurs chambres et des espaces communs

et où il y a de l'intervention 24 heures sur 24, 7 jours sur 7. On offre aussi des services externes dans nos maisons d'aide et d'hébergement, parce qu'on ne peut pas héberger toutes les femmes. Donc, il y a des femmes qui n'ont pas besoin d'hébergement ou qu'on ne peut pas héberger à qui on va offrir des rencontres. C'est là aussi où il y a un délai d'attente: parfois, des femmes peuvent attendre de trois à six mois avant de recevoir un service d'aide.

Ensuite, on a des maisons de deuxième étape, qui sont des logements avec une certaine supervision et un accompagnement. Donc, nos ressources sont là pour accompagner les victimes.

Tout à l'heure, on a beaucoup parlé des hôtels comme solution et je voudrais prendre un moment pour en parler. Parfois, on n'a pas le choix d'utiliser les hôtels. Nous l'avons essayé, et ce que nous avons vu, comme problème, c'est que les femmes peuvent vivre des violences parce que les conjoints peuvent se pointer. Il n'y a pas de sécurité et, surtout, il n'y a pas d'aide psychologique qui est offerte pendant que les femmes sont dans les hôtels. Donc, pour nous, ce n'est vraiment pas une solution.

[Traduction]

**Marilyn Gladu:** Il ne me reste presque plus de temps.

Madame Matheson, pourriez-vous dire rapidement en quoi consistent les logements de transition?

**Marilyn Matheson:** Je ne pense pas que les logements de transition conviennent aux jeunes enfants, qui sont déjà ballottés entre différents services. Il faut du logement de troisième étape qui procure de la stabilité et des services de soutien. Ces personnes ont encore besoin d'aide et de counseling qui tient compte des traumatismes.

[Français]

**La présidente:** Merci beaucoup à vous quatre de vous être rendues disponibles aujourd'hui.

Bon retour, madame Matheson.

Je suspends la séance quelques instants, le temps d'accueillir le deuxième groupe de témoins.

• (1630)

(Pause)

• (1635)

**La présidente:** Nous reprenons la séance.

J'aimerais transmettre certaines consignes aux témoins et aux députés.

Avant de prendre la parole, attendez que je vous nomme. Si vous participez par vidéoconférence, cliquez sur l'icône du microphone pour activer votre micro. Veuillez vous mettre en sourdine lorsque vous ne parlez pas.

Si vous souhaitez prendre la parole, veuillez lever la main. Ceux qui sont sur Zoom doivent utiliser la fonction « Lever la main ».

En ce qui concerne l'interprétation, ceux qui sont sur Zoom ont le choix, au bas de leur écran, entre le français, le français ou l'anglais. Ceux qui sont dans la salle peuvent utiliser l'écouteur et choisir le canal désiré.

Je tiens à rappeler aux témoins que les membres du Comité peuvent poser leurs questions en français ou en anglais. Alors, si vous avez besoin d'interprétation, veuillez tout de suite vérifier que vous avez bien choisi le bon canal afin d'éviter que nous perdions de précieuses secondes.

Je vous rappelle que toutes les interventions des députés et des témoins doivent être adressées à la présidence. Cependant, comme vous avez pu le remarquer, je n'interviens pas dans les discussions. Je ne fais que les arrêter quand le temps est écoulé.

[Traduction]

Le moment est venu d'accueillir les témoins.

Nous recevons Mme Kirsten Mercer, avocate et experte des politiques sur la violence fondée sur le sexe, Mercer Advocates Law Professional Corporation.

Nous avons Mme Carol Wildgoose, chef d'équipe, Safe house and Service Hub for Survivors of Sex Trafficking dans la région d'York.

Enfin, nous accueillons Mme Jacqueline Benn-John, directrice générale, Women's Support Network de la région d'York.

Bienvenue à toutes.

Nous allons commencer par la déclaration liminaire de Mme Mercer.

Madame Mercer, vous avez la parole pour cinq minutes.

● (1640)

**Kirsten Mercer (avocate et experte des politiques sur la violence fondée sur le sexe, Mercer Advocates Law Professional Corporation):** Merci, madame la présidente, merci, mesdames, de me donner l'occasion de témoigner devant le Comité. Merci aussi du travail que vous effectuez sur ce sujet important.

Je m'appelle Kirsten Mercer. Je pratique comme avocate dans les domaines des droits de la personne, de la justice entre les sexes et des politiques sur la violence fondée sur le genre. Je suis privilégiée de travailler avec des personnes survivantes, des fournisseurs de services de première ligne, des organismes de lutte contre la violence, des décideurs et d'autres experts, au développement et à la promotion de programmes et de politiques offrant des solutions systémiques qui nous rapprochent d'un monde sans violence.

Je vais présenter cinq recommandations au Comité aujourd'hui. Je vais en présenter trois dans ma déclaration liminaire, mais je discuterai volontiers des autres pendant la période de questions. Certaines de ces recommandations ont aussi été mentionnées dans les témoignages que vous avez entendus dans le cadre de votre étude.

Ma première recommandation est de réparer la structure de financement des services offerts aux victimes de violence fondée sur le genre afin de la rendre compatible avec le contexte canadien. Pour assurer une prestation efficace du système de refuges, ses liens essentiels avec l'architecture des systèmes de sécurité publics et communautaires doivent être dotés d'un financement adéquat et durable.

Dans la plupart des régions du pays, voire dans tout le pays, le financement des refuges est alloué rétroactivement. En règle générale, les refuges reçoivent un financement fixe selon le nombre de lits, dont les montants ne suivent malheureusement jamais l'inflation et la hausse des coûts. Ce financement ne s'appuie pas sur la

réalité actuelle et sur les coûts associés à la prestation de services de refuges d'urgence. Il ne suffit vraiment pas à soutenir tous les autres programmes réguliers offerts dans les refuges partout au pays.

Comme vous l'ont déjà dit mes collègues aujourd'hui, la plupart des refuges au Canada fonctionnent au-delà de leurs capacités parce que leurs responsables n'ont pas le cœur de refuser de personnes survivantes. Toutefois, le financement est insuffisant.

Cela fait plusieurs années que le financement versé ne correspond pas au coût de la prestation de services adéquats établi selon des données probantes et la situation sur le terrain. Ces facteurs doivent être pris en compte. Il faut que ces services qui sont offerts à certains des membres les plus vulnérables des collectivités au Canada soient considérés comme des éléments centraux de la sécurité publique. À bien des endroits, ils sont financés au moins en partie par des tirages, des ventes de t-shirts et des dons provenant de membres du public. Nous pouvons faire mieux.

Le financement de ces services indispensables devrait être fondé sur la réalité et sur le coût associé à un travail bien exécuté, et non pas sur des formules de financement obsolètes. Il faut commencer par établir le véritable coût lié à la prestation de services conformes aux normes canadiennes. Il faut que ce coût tienne compte des besoins immédiats des populations rurales et éloignées et de ce qui est nécessaire pour fournir des services entièrement accessibles qui répondent en outre aux besoins linguistiques et culturels de toutes les personnes qui en ont besoin.

Ma deuxième recommandation est de soutenir le leadership du mouvement de lutte contre la violence fondée sur le genre. En plus de fournir des services d'urgence et des logements de transition, de nombreux refuges se sont engagés à travailler en amont à la prévention de la violence et des féminicides. Ils se sont engagés à coordonner les communautés et la gestion des cas à haut risque dans les populations qu'ils desservent, et à assurer la prestation d'autres programmes fondés sur des données probantes visant à accroître la sécurité des personnes survivantes. Souvent, ce travail est considéré comme facultatif. Ces choses sont considérées comme souhaitables et non pas nécessaires, et le financement est à l'avenant. Plusieurs organismes font ce travail de prévention crucial sur un coin de table sans soutien financier ou sans soutien suffisant.

Ces organismes sont convaincus que nous devrions consacrer au moins autant d'efforts à la prévention de la violence fondée sur le genre qu'à protéger la sécurité des personnes survivantes qui fuient cette violence. Ce sont des spécialistes de la violence fondée sur le genre qui possèdent les connaissances et l'expérience voulues sur les mesures à prendre pour prévenir cette violence. Donnons-leur les ressources nécessaires pour diriger ce travail de prévention dans leur collectivité.

Ma troisième recommandation s'appuie sur le fait que les infrastructures de lutte contre la violence fondée sur le genre sont essentiellement physiques, humaines et sociales. Elles sont au cœur de l'économie des soins. Les personnes qui travaillent dans ce domaine au Canada constituent un énorme moteur économique et de bien-être pour les personnes survivantes et ceux qui les soutiennent. Ce secteur dont les effectifs se chiffrent à plus de 30 000 est une partie essentielle de l'économie des soins. Ces travailleuses sont présentes dans chaque circonscription. La véritable prévention de la violence fondée sur le genre aidera à déployer une vaste capacité économique au Canada en libérant littéralement les milliards de dollars de dépenses consacrées en ce moment aux répercussions de la violence fondée sur le genre sur les personnes survivantes et au coût de la prestation des services qui y sont rattachés. Les infrastructures humaines et physiques dans ce secteur sont un facteur déterminant de la sûreté des communautés.

• (1645)

Même si le public ne voit peut-être pas ces travailleuses comme des piliers dans leur communauté...

[Français]

**La présidente:** Je suis désolée, mais je vais devoir vous interrompre.

**Kirsten Mercer:** Ça va, j'avais presque fini.

**La présidente:** Vous êtes bien aimable. Merci beaucoup.

Madame Wildgoose, vous avez maintenant la parole pour cinq minutes.

[Traduction]

**Carol Wildgoose (chef d'équipe, Safe House and Service Hub for Survivors of Sex Trafficking in York Region):** Je vous remercie de me donner l'occasion de prendre la parole aujourd'hui.

Depuis six ans, j'ai le privilège de travailler bénévolement en tant que cheffe d'équipe aux côtés des hauts responsables du service de police régional de York, de 360°Kids, du Women's Support Network et des Victim Support Services de la région de York, afin de faire construire dans la région une maison d'hébergement et un centre de services spécialement conçus pour les survivantes de la traite des personnes à des fins sexuelles.

Je suis ici pour vous faire part de mon expérience personnelle pour tenter de faire construire des logements destinés à une population extrêmement vulnérable de personnes qui sont victimes de violences sexistes, mais dont les besoins sont différents des victimes de violences conjugales ou familiales. Il s'agit littéralement des centaines de jeunes filles et de jeunes femmes qui sont achetées et vendues chaque jour à des fins sexuelles. Le fait est que, dans la région de York, au cours de la période de 15 mois s'étendant du 1<sup>er</sup> janvier 2025 au premier trimestre de 2026, les organismes susmentionnés ont pris en charge plus de 360 survivantes. Toutes ont besoin de soins spécialisés, car elles ont subi des traumatismes terribles liés à des violences physiques et sexuelles, à une manipulation émotionnelle ayant entraîné de graves troubles de santé mentale et à la consommation forcée de substances à des fins de contrôle. Dans certains cas, les survivantes sont torturées et peuvent aussi souffrir du syndrome de Stockholm.

Certaines survivantes ont des enfants avec leur trafiquant, qui les utilise alors comme moyen supplémentaire pour les contrôler. Les survivantes ne quitteront pas leur trafiquant sans un endroit sûr où aller avec leurs enfants. Elles ont besoin de sécurité ainsi que de

soins adaptés aux traumatismes dispensés dans un petit centre spécialisé 24 heures sur 24, sept jours sur sept par des professionnels expérimentés et des personnes ayant elles-mêmes vécu cette expérience. Les experts recommandent de ne pas héberger plus de six survivantes dans un même lieu.

Les maisons d'hébergement pour femmes victimes de violence sexistes ne sont pas équipées pour prendre en charge les survivantes dont les expériences et les traumatismes sont très différents et très perturbants pour leurs clientes. Dans la région de York, il n'y a que six lits destinés aux survivantes, gérés par 360°Kids. Ils sont réservés aux femmes âgées de 16 à 26 ans. Il n'y a aucun lit d'urgence et aucun nouveau lit pour celles qui ont plus de 26 ans.

Il convient de noter que SafeHope Home a déménagé cette année de la région de Durham à la région de York après qu'un incendie a détruit son établissement l'été dernier. Bien qu'il soit maintenant situé dans la région de York, il ne s'agit pas d'une nouvelle capacité d'accueil. Le calcul est très simple: il existe un besoin énorme en logements spécialisés. Aujourd'hui, je veux vous faire part des obstacles que nous avons rencontrés jusqu'ici pour obtenir du financement auprès de deux ordres de gouvernement pour les survivantes. Malgré six années d'efforts soutenus qui nous ont permis de terminer tout le travail préparatoire nécessaire, et malgré le fait que nous avons obtenu le soutien de députés, de ministres provinciaux et du conseil régional, nous n'avons toujours pas réussi à faire approuver les fonds pour les dépenses de capital nécessaires à la construction d'une maison d'hébergement et d'un centre de services — dont le besoin se fait cruellement sentir — qui permettraient d'accueillir 15 survivantes résidentes et d'en aider bien d'autres.

L'un des messages importants que je vous retiendrai aujourd'hui, je l'espère, au sujet du financement, c'est que les besoins particuliers de cette population n'ont pas été reconnus par les ministères et les systèmes publics. Par conséquent, très peu de fonds sont alloués à des logements destinés précisément aux victimes de la traite. Parmi les critères d'évaluation ou les exigences actuelles dans les demandes de financement fédéral et provincial pour le logement, on trouve notamment le coût par logement, la nécessité de disposer de partenaires financiers, le fait que le terrain soit déjà acheté et aménagé, etc.

Comme nous l'avons dit, les survivantes ont besoin d'être accompagnées dans des environnements intimes, à l'image d'un foyer; ainsi si l'on prend en compte le coût par logement, ce coût sera élevé, et la maison d'hébergement ne se verra pas accorder de financement.

On retrouve dans le programme Maisons Canada — et c'est un autre obstacle — le même dilemme de l'œuf et de la poule que dans l'ancien programme de la SCHL, à savoir qu'il faut avoir des partenaires et un terrain déjà aménagé avant de pouvoir recevoir du financement. Sans argent, il est impossible d'acheter un terrain. J'ai obtenu 500 000 \$ en promesses de dons privés, mais elles sont conditionnelles à un engagement du gouvernement.

Non seulement les filles, les jeunes femmes et les enfants subissent-ils d'autres préjudices faute d'un lieu de vie sûr, mais les organismes d'aide rencontrent également des difficultés à maintenir en poste leur personnel en raison de l'épuisement professionnel. Les travailleurs sociaux doivent actuellement aider ces personnes en l'absence de l'élément le plus essentiel, à savoir un logement sûr et supervisé.

La traite des personnes est le deuxième crime le plus répandu après le trafic d'armes et de drogue. Contrairement à la drogue ou à une arme à feu, une fille ou une jeune femme peut être vendue plusieurs fois par jour, et c'est effectivement le cas. Sans endroit sûr où aller, une survivante court un risque très élevé de retomber dans une situation de traite, ce qui, dans de nombreux cas, peut signifier une vie entière de souffrances ou même la mort.

Si une justification financière est nécessaire, une étude réalisée à l'Université du Manitoba en 2007 démontre qu'en apportant un soutien approprié et rapide aux survivantes, la société réalise des économies de 1,7 million de dollars par survivante, en dollars de 2023.

Il ne s'agit ni d'une question partisane ni d'une question exclusivement liée au genre. Il s'agit d'une question qui touche à nos valeurs en tant qu'être humains, et nous devons pleinement reconnaître que le pire de l'humanité se manifeste ici, dans notre pays, lorsqu'un être humain exerce son emprise sur un autre être humain en recourant à une violence extrême et à la manipulation psychologique, pour ensuite vendre sa victime à des fins de profit personnel.

• (1650)

Merci.

[Français]

**La présidente:** Je vous remercie beaucoup de nous avoir transmis ces éléments d'information. Il n'est pas nécessairement facile d'entendre de telles choses.

[Traduction]

Madame Benn-John, vous avez la parole pour cinq minutes.

Merci.

**Jacqueline Benn-John (directrice générale, Women's Support Network of York Region):** Je vous remercie de me donner l'occasion de contribuer à l'étude du Comité permanent de la condition féminine de la Chambre des communes.

Je m'appelle Jacqueline Benn-John et je suis la directrice générale du WSN, le Women's Support Network de la région de York. Créé en 1992, le WSN est le seul centre communautaire d'aide aux victimes de violences sexuelles dans la région de York. Il offre un soutien gratuit et confidentiel aux femmes, aux femmes transgenres, aux jeunes et aux personnes de diverses identités de genre qui sont victimes de violences sexuelles, y compris la traite des personnes.

Aujourd'hui, je tiens à faire ressortir un élément crucial: la précarité du logement, la pauvreté et la violence fondée sur le genre sont étroitement liées. Une enquête menée par l'Observatoire canadien sur l'itinérance auprès de 500 femmes et personnes de diverses identités de genre en situation d'itinérance au Canada a révélé que 75 % des personnes interrogées, en situation d'itinérance ou en besoin de logement, se sont identifiées comme des survivantes de la violence fondée sur le genre.

La précarité du logement et la pauvreté sont à la fois des facteurs et des causes de la violence fondée sur le genre. La violence sexiste contraint les femmes et leurs enfants à se retrouver dans des situations où elles perdent accès à leurs ressources familiales et personnelles, y compris leur emploi et leurs ressources financières. Cela les plonge encore plus dans la pauvreté et la précarité du logement. De plus, près de 80 % ont déclaré que le coût inabordable du logement les a empêchées de quitter une situation de violence. Beaucoup d'entre elles restent avec des partenaires violents, ou re-

tourment auprès d'eux, y compris des trafiquants, simplement parce qu'elles n'ont nulle part où aller.

Nous constatons ces réalités chaque jour dans la région de York et partout en Ontario. Les survivantes se voient régulièrement refuser l'accès aux maisons d'hébergement faute de lits disponibles. Parallèlement, les femmes déjà hébergées dans ces maisons ne peuvent pas trouver de logement abordable ou ne remplissent pas les critères de sélection requis pour obtenir un bail. Cela crée un goulot d'étranglement qui affaiblit l'ensemble du système destiné à assurer la sécurité des survivantes.

Qui plus est, les survivantes ne sont pas toutes confrontées à ces obstacles de la même façon. Celles qui sont autochtones, noires, racisées, nouvelles arrivantes, en situation de handicap, membres de la communauté 2ELGBTQIA+ ou vivant dans la pauvreté se heurtent souvent à des obstacles supplémentaires lorsqu'elles cherchent une maison d'hébergement ou un logement. La discrimination et le racisme, l'inaccessibilité des services, les barrières linguistiques, les problèmes d'immigration et l'absence de soutiens adaptés à la culture peuvent rendre encore plus difficile l'accès à un logement sûr et stable. Par conséquent, les personnes qui sont souvent les plus exposées au risque de violence sont aussi souvent celles qui se heurtent aux plus grands obstacles pour trouver un lieu sûr où vivre lorsqu'elles fuient la violence. Sans options de logement sûr, il devient de plus en plus difficile et, dans certains cas, dangereux de fuir la violence.

Fournir un logement sûr à une personne n'est pas simplement une mesure de soutien social. C'est une mesure qui sauve des vies. Selon les données les plus récentes sur les féminicides de l'Ontario Association of Interval and Transition Houses, 79 % des victimes sont tuées à l'intérieur ou à quelques pas de leur domicile. Selon l'Observatoire canadien du féminicide pour la justice et la responsabilisation, « Une femme est tuée par son partenaire [...] en moyenne une fois par semaine » au Canada.

Cela dit, nous savons ce qui fonctionne. Nous faisons ce travail depuis longtemps. Les survivantes ont une résilience extraordinaire. Lorsqu'elles ont accès à un logement stable et à du soutien tenant compte des traumatismes, elles peuvent guérir, reconstruire leur vie et atteindre une stabilité à long terme.

Pour que le Canada réponde mieux à leurs besoins, nous recommandons quatre mesures.

Premièrement, accroître les investissements fédéraux dans les logements abordables et supervisés destinés aux personnes et aux familles qui fuient la violence.

Deuxièmement, augmenter le financement de base des centres d'aide aux victimes d'agressions sexuelles, des maisons d'hébergement d'urgence, des logements de transition et des programmes de logement de deuxième étape pour que les survivantes puissent trouver un lieu sûr lorsqu'elles en ont besoin.

Troisièmement, créer des parcours de logements pour les survivantes de violences sexuelles et de la traite de personnes qui privilégient la sécurité, la confidentialité et les soins tenant compte des traumatismes. La région de York ne dispose pas d'une maison d'hébergement pour les femmes victimes de la traite, comme vous l'avez entendu, et les maisons d'hébergement pour femmes victimes de violences ou sans-abri ne peuvent pas répondre efficacement à leurs besoins particuliers.

Enfin, faire participer les centres d'aide aux victimes d'agressions sexuelles, les maisons d'hébergement, les fournisseurs de logements et les survivantes elles-mêmes à la conception et à la mise en œuvre des solutions de logement. Un logement sûr, stable et abordable n'est pas seulement une question de logement. C'est une question de prévention de la violence, de santé et de droits de la personne. Aucune survivante ne devrait être forcée de choisir entre l'itinérance et la violence.

Je vous remercie de votre leadership dans ce dossier et de me donner l'occasion de contribuer à cette importante étude.

• (1655)

**La présidente:** Merci, madame.

[Français]

Nous allons maintenant passer aux questions des députés.

Madame Roberts, vous avez la parole pour six minutes.

[Traduction]

**Anna Roberts:** Merci, madame la présidente. Merci à tous les témoins. À mes yeux, vous êtes nos héroïnes parce que le travail que vous faites contribuera à sauver des vies.

Je vais commencer par Mme Wildgoose.

Comme vous le savez, j'ai récemment participé à une opération d'infiltration avec la police régionale de York. Je dois admettre que j'ai beaucoup appris. C'était très instructif. C'était triste, mais instructif.

Je vais vous poser d'abord une question avant de passer à un autre sujet: les lois sont-elles assez sévères pour bien protéger les femmes, oui ou non?

**Carol Wildgoose:** Non.

**Anna Roberts:** Madame Mercer, est-ce oui ou non?

**Kirsten Mercer:** Je suis avocate, alors il m'est difficile de répondre en un mot.

Le problème sur lequel le Comité doit vraiment se pencher ne se trouve pas tant dans les lois que dans leur mise en œuvre. C'est dans la mise en œuvre des lois que nous échouons, que ce soit devant les tribunaux, sur le terrain ou dans la mobilisation des ressources nécessaires à cette fin.

Si je devais recommander une chose au Comité sur laquelle se concentrer en priorité, ce ne serait pas nécessairement sur la réforme de lois précises, mais plutôt sur la mise en œuvre efficace de ces lois et l'acheminement des ressources sur le terrain, là où elles sont nécessaires.

**Anna Roberts:** Madame Benn-John, les lois réussissent-elles à bien protéger les survivantes?

**Jacqueline Benn-John:** Non, absolument pas, mais les lois ne peuvent pas à elles seules protéger les survivantes. Comme vous venez de l'entendre, il y a un problème du côté de la mise en œuvre. Nous devons examiner la façon dont les lois sont appliquées dans les différentes administrations. Nous devons nous attaquer à la racine du problème. C'est un problème systémique qui va au-delà des politiques et des lois. S'attaquer aux problèmes systémiques, c'est s'attaquer à la pauvreté, à la discrimination et aux enjeux d'immigration...

**Anna Roberts:** Je suis désolée de vous interrompre, mais mon temps est limité. Je vous remercie de votre réponse.

Ce qui m'a vraiment bouleversée pendant cette opération d'infiltration, c'est que moins d'une minute après avoir publié sur le site LeoList, comme on l'appelle, je crois, les policiers ont reçu 100 demandes. L'une des demandes visait une personne de moins de 13 ans.

J'ai rencontré une mère à mon bureau qui était dévastée. Elle ne croit pas que le gouvernement actuel se soucie des femmes et des survivantes. Sa fille a été manipulée à l'âge de 15 ans. Lorsqu'elle l'a retrouvée cinq ans plus tard, ils ont dû procéder à une intervention chirurgicale dans sa région anale... et elle est désormais sous surveillance, car elle risque de se suicider. Savez-vous ce qui est le pire dans tout cela? Elle avait tellement peur d'aller en cour que l'agresseur s'en est tiré.

Lorsque je pose la question au sujet des lois... Comment pouvons-nous continuer à protéger les femmes? La violence faite aux femmes a augmenté de 76 %.

C'est toujours la même histoire qui se répète. Les agresseurs vont en prison, ils en sortent et ils recommencent. Nous avons des problèmes de logement. Nous avons des problèmes de sécurité.

Madame Wildgoose, je sais que vous vous battez dans la région de York pour avoir des maisons d'hébergement, mais encore une fois, il y a des problèmes de logements.

Que pouvons-nous faire ici, sur la Colline du Parlement, pour nous assurer que le gouvernement est conscient et comprend la situation?

Nous avons besoin de plusieurs choses. Nous avons besoin de plus de maisons d'hébergement. Nous avons besoin de plus de logements. Nous devons éduquer les agresseurs pour nous assurer qu'ils ne récidivent pas.

**Carol Wildgoose:** Je suis désolée. Quelle était la question?

**Anna Roberts:** Que devons-nous faire, en tant que parlementaires, pour nous assurer que des fonds suffisants sont alloués au logement et à l'éducation, afin d'empêcher les agresseurs de commettre d'autres viols?

**Carol Wildgoose:** Comme je l'ai mentionné dans mon exposé, je viens de m'entretenir avec des représentants de Maisons Canada, et il y a plusieurs années, j'ai eu une discussion avec des représentants de la SCHL. Bien sûr, il y a toujours ces éléments qu'il faut avoir « en plus ».

Tout d'abord, en ce qui concerne certains de ces éléments, il faut les supprimer. Si on veut vraiment s'atteler à la tâche, il faut veiller à ce que ce ne soit pas trop difficile de le faire. En fait, cela fait plus de six ans que je m'y consacre, mais six ans que je le fais avec le groupe de personnes que j'ai mentionné.

Deuxièmement, il faut éduquer les gens, et il faut très bien le faire. Si vous vous inquiétez des lois et de la façon de les appliquer, les juges constituent un groupe de personnes qu'il faut éduquer, car vous pouvez en être sûrs... Imaginez que vous êtes victime d'un viol, que vous soyez une femme ou un homme, et qu'on découvre qui est votre agresseur; vous vous retrouvez alors au tribunal et devez témoigner en tant que victime. Vous pouvez imaginer que, dans ce contexte, vous êtes clairement la victime en général lorsqu'on porte finalement des accusations. Cependant, dans le cas d'une survivante de la traite à des fins sexuelles, ou d'une épouse ou d'une partenaire intime — Mme Benn-John serait mieux placée pour en parler —, ils utilisent devant le juge des termes comme « papa », « petit ami » ou autres. Pour le juge, cela revient à dire « En fait, vous vouliez cette relation », alors qu'en réalité, non, il s'agissait de coercition. Ce qui se passait était bien différent.

Ensuite, en ce qui concerne les enfants... Quand une personne des services d'aide aux victimes est venue me voir la première fois à ce sujet, elle m'a dit: « Il faut construire des maisons d'hébergement ». J'ai dit: « Eh bien, on peut en construire jusqu'à la fin des temps, mais si on n'éduque pas nos enfants... » Ils doivent être informés. Je suis âgée. Lorsque j'allais à l'école, il y avait Elmer, l'éléphant prudent. On savait qu'il ne fallait jamais monter dans une voiture avec qui que ce soit. On n'essayait pas de trouver la bonne façon...

• (1700)

[Français]

**La présidente:** Je suis désolée d'interrompre votre envolée oratoire absolument extraordinaire. Vous nous avez donné beaucoup d'information, et je vous en félicite. Ça me fait de la peine, mais je suis obligée de vous interrompre, chère madame.

Madame Nguyen, la parole est à vous pour six minutes.

**Chi Nguyen (Spadina—Harbourfront, Lib.):** Merci beaucoup, madame la présidente.

[Traduction]

Merci beaucoup aux témoins d'être ici pour cette étude très importante.

Madame Mercer, je sais que vous n'avez pas pu terminer vos deux derniers points. Je me demande si vous voulez prendre une minute ou deux pour ajouter vos quatrième et cinquième points?

**Kirsten Mercer:** Merci beaucoup.

Je serai brève, car ils ont déjà été mentionnés, mais je tiens à ajouter ma voix à l'appel en faveur d'un financement intégral et du renouvellement du plan d'action national. Nous savons que le Parti libéral s'est engagé, lors de la dernière campagne électorale, à continuer de financer ce plan. Je ne saurais trop insister sur l'importance de cet investissement générationnel et du plan qui le sous-tend pour lutter contre la violence sexiste. C'est un investissement considérable. On en a déjà parlé, et je veux simplement ajouter ma voix à ce qui a été dit.

Mon deuxième point — et encore une fois, je crois que ma collègue en a parlé plus tôt — est que je veux ajouter ma voix encore une fois à l'appel en faveur de la création d'un poste de commissaire chargé de la lutte contre la violence fondée sur le sexe, au niveau fédéral, pour superviser la mise en œuvre du plan d'action national et la coordination des plans et des travaux menés au sein des différents ministères, et éviter l'effet de cloisonnement que l'on observe souvent dans la façon dont les gouvernements distribuent les res-

sources. Je tiens à ajouter ma voix à l'appel en faveur de la création d'un poste de commissaire chargé de la lutte contre la violence fondée sur le sexe, ce qui, à mon avis, est un élément essentiel de l'infrastructure.

Ce sont mes cinq points. Merci.

**Chi Nguyen:** Merci, madame Mercer.

Madame Benn-John, vous avez parlé brièvement du rôle que joue le logement abordable. Un certain nombre d'autres témoins nous ont parlé de cette question également. Étant donné que, en Ontario, il y a peu de mesures de protection pour les locataires et que des problèmes de logement abordable se posent, pouvez-vous nous expliquer brièvement ce que cela pourrait signifier si nos systèmes garantissaient la protection de locataires qui ont besoin d'aide pour pouvoir rester dans leur logement?

**Jacqueline Benn-John:** Tout à fait. Il est essentiel de veiller à ce que les femmes dont nous parlons, celles qui ont subi de la violence sexiste, puissent rester chez elles. Or, le fait est qu'elles vivent parfois dans une habitation multigénérationnelle. Certaines ne vivent pas sous leur propre toit ou bien elles dorment chez des gens qu'elles connaissent. Elles ont fui une situation de violence et elles vivent ailleurs, où elles sont à nouveau exploitées. Toutes les victimes de violence ne sont pas propriétaires de leur logement et il est important de le comprendre.

J'ai parlé de la pauvreté, par exemple. Bon nombre de ces femmes ne sont pas issues de la classe moyenne et n'ont pas nécessairement un emploi. Toute mesure doit tenir compte du fait que certaines d'entre elles sont confrontées aux autres obstacles dont j'ai parlé. Certaines se trouvent dans une situation où elles s'occupent d'enfants. Elles peuvent également devoir prendre soin d'une personne âgée à domicile. Dans toute intervention, il faut tenir compte du fait qu'elles ont peut-être besoin d'un logement abordable à l'extérieur et loin de leur domicile d'origine, car ce n'était pas le leur au départ. Il est très important d'en tenir compte. Ce n'est pas tout le monde qui part de la même situation.

Forts de cette prise de conscience, nous veillerons à ce qu'elles aient accès à un logement sûr et abordable. J'insiste sur le mot « abordable », car la personne pourrait désormais se retrouver seule à subvenir aux besoins de sa famille. Il peut s'agir d'une personne seule. Elle doit se débrouiller. Elle n'a plus à s'occuper de personne d'autre qu'elle-même, mais elle peut souffrir de troubles de santé mentale et de traumatismes liés à la violence qu'elle a subie.

Certaines de nos clientes ne sont pas en mesure de vivre dans un logement de façon autonome pour l'instant. Elles ne parviennent pas à prendre soin d'elles-mêmes et elles peuvent avoir besoin de soutien. Il s'agit encore une fois de comprendre que les survivantes ne se trouvent pas toutes dans la même situation. La solution ne consiste pas à dire: « tenez, voici un logement. »

Malheureusement, certaines ont été priées de quitter des refuges parce qu'elles ont du mal à respecter les règles de vie en communauté. Elles ont des problèmes de dépendance et de santé mentale. Malheureusement, elles devront alors se tourner vers d'autres types de services de soutien complets, pour lesquels les listes d'attente sont longues.

• (1705)

**Chi Nguyen:** Merci, madame Benn-John.

Madame Mercer, vous avez commencé à expliquer qu'il fallait considérer ces services comme une infrastructure fondamentale, à la fois sociale et physique. Vous avez également parlé brièvement de l'économie des soins, de la perspective des systèmes que vous commencez à décrire.

Pouvez-vous nous dire ce qu'il faudrait pour que les investissements de la prochaine génération nous permettent de surmonter les difficultés auxquelles nous sommes confrontés et de mettre en place les systèmes dont nous avons besoin?

**Kirsten Mercer:** Merci pour la question.

Il est très facile d'envisager les investissements dans les infrastructures sous l'angle de l'économie extractive: extraire des ressources du sol, construire des engins qui volent, bâtir des liaisons ferroviaires qui relient une partie du pays à l'autre, ou encore des navires. Ce sont des choses faciles à imaginer pour nous, mais nous savons qu'il existe aussi parfois une économie genrée, l'économie des soins, qui s'ajoute, et dans laquelle les ressources...

[Français]

**Marie-Gabrielle Ménard:** Je n'entends rien, madame la présidente, car il y a trop de bruit. C'est irrespectueux envers les témoins.

**La présidente:** Je demande à mes collègues, particulièrement à Mmes Cody et Roberts, de faire moins de bruit.

Je vous remercie à l'avance.

[Traduction]

**Kirsten Mercer:** Merci.

Je parlais du fait que, à la différence de l'infrastructure de type « extractif » que l'on imagine parfois — on pense tout de suite aux pipelines —, il existe une autre infrastructure qui consiste à fournir des soins et du soutien. C'est un type d'infrastructure très généré. Je pense qu'il est vraiment utile que nous réfléchissions aux types de ressources dont nous avons besoin dans l'économie des soins.

Nous savons qu'il s'agit d'une économie majoritairement féminine. Dans ce domaine, le travail est souvent effectué par des femmes, pour des femmes, sur des questions qui touchent principalement les femmes et d'autres personnes survivantes. Je pense que c'est un élément que nous devons intégrer dans notre plan d'infrastructure.

Nous n'avons pas disposé depuis longtemps de chiffres vraiment fiables sur le coût de la violence fondée sur le genre à l'échelle nationale, mais nous savons qu'en 2009, le coût de la violence entre partenaires intimes s'élevait à 7,4 milliards de dollars. Cela englobe les dépenses liées au système de justice et au secteur de la santé.

[Français]

**La présidente:** Madame Mercer, je vous ai donné quelques secondes de plus pour m'assurer que c'était équitable, mais je dois maintenant vous interrompre.

Madame Larouche, vous avez la parole pour six minutes.

**Andréanne Larouche:** Merci beaucoup, madame la présidente.

Nous prenons évidemment énormément de notes. Nous nous rendons compte que les refuges sont au cœur du cycle de guérison quand il est question de violence conjugale, mais si je comprends bien, ces refuges ne régleront assurément pas tout. Nous voulons donner aux victimes des moyens de prendre soin d'elles.

Madame Mercer, plusieurs témoins ont souligné l'importance de congés pour les victimes de violence familiale — ça a aussi été mentionné dans l'étude. Selon vous, quelles seraient les caractéristiques d'un régime efficace? Nous militons en faveur d'une véritable réforme de l'assurance-emploi, entre autres, car il faut tenir compte de ce type de réalité. Quel serait le régime le plus efficace ou idéal pour aider les femmes?

**Kirsten Mercer:** Vous parlez des femmes qui sont en train de partir.

**Andréanne Larouche:** Oui, et je parle des congés.

**Kirsten Mercer:** Je vais parler en anglais si ça vous va.

[Traduction]

Nous avons constaté qu'accorder des congés aux victimes de violence conjugale était une mesure relativement efficace. Les congés avec protection de l'emploi sont particulièrement importants pour les personnes qui travaillent.

Les congés sont moins utiles pour de nombreuses victimes qui ne font pas partie de la population active et qui n'y ont donc peut-être pas accès. Parmi les cas de violence conjugale aux conséquences les plus profondes, on trouve des personnes à qui l'on a interdit de travailler. Ainsi, cette solution n'est peut-être pas la meilleure pour les personnes qui se trouvent dans cette situation.

Comme je l'ai dit dans ma déclaration préliminaire, je pense que nous devons recentrer notre attention sur ce qui se passe une fois que la violence a atteint un point tel qu'une personne part, qu'elle a besoin d'un congé ou pire encore, dans le pire des cas. Nous devons recentrer notre attention en amont. Je préférerais que l'on investisse dans des congés et des ressources pour la prévention et l'aide aux personnes afin qu'elles puissent sortir de la situation dans laquelle elles se trouvent.

L'une de mes collègues a parlé du programme du YWCA. Je crois qu'il s'agit du programme NESS — le fonds national d'urgence pour survivantes —, qui représente une somme très modeste. Des survivantes nous disent que ces quelques milliers de dollars ont changé la donne. Ils leur ont permis de couvrir le loyer du premier et du dernier mois, ou de réparer leur voiture pour pouvoir partir. Ce petit coup de pouce était exactement ce dont elles avaient besoin pour franchir le pas une bonne fois pour toutes et laisser véritablement la situation derrière elles.

Cela fait écho à la recommandation formulée à l'issue de l'enquête qui a été menée il y a un certain nombre d'années dans le comté de Renfrew. La recommandation n° 19 portait sur la création d'un fonds similaire. Il s'agirait d'un fonds facilement accessible, sans conditions trop strictes, vers lequel les survivantes seraient orientées par l'intermédiaire de prestataires de services dans la collectivité — et non nécessairement du système de justice, car nous savons que de nombreuses victimes ne s'adressent pas à la justice pour obtenir de l'aide. Elles se tournent vers d'autres acteurs de leur collectivité, qu'il s'agisse de services d'hébergement ou d'autres services destinés aux survivantes.

Il s'agit de petites subventions. À vrai dire, elles ont une grande incidence sur la vie de nombreuses personnes. La différence entre rester et partir peut vraiment dépendre simplement de quelques milliers de dollars. Je ne veux pas dire que c'est simple, mais sur le plan des coûts, ce sont les 2 000 \$ les mieux dépensés par un gouvernement, si c'est ce qui peut changer la donne et si c'est ce qui retient quelqu'un.

• (1710)

[Français]

**Andréanne Larouche:** Manifestement, la question financière a énormément de poids quand vient le temps de quitter une situation de violence.

J'aimerais revenir sur quelque chose que vous avez abordé dans vos remarques préliminaires. On vient de parler d'argent, mais d'après votre expertise en tant qu'avocate spécialisée en violence fondée sur le sexe, quelles pourraient être les autres principales barrières juridiques qui empêchent les femmes de quitter une situation de violence? Vous en avez parlé un peu, rapidement, dans vos remarques. J'aimerais que vous en parliez un peu plus.

Le projet de loi C-16, qui va faire reconnaître le contrôle coercitif, va bientôt être adopté. Est-ce que ça va être un mécanisme de protection important?

[Traduction]

**Kirsten Mercer:** Merci pour la question. Je suis ravie de pouvoir parler de ce sujet.

La notion de contrôle coercitif est vraiment importante. Je sais que nous avons parlé aujourd'hui du projet de loi C-16 et de la criminalisation du contrôle coercitif. Il s'agit là d'un ensemble d'outils.

Il y a deux ou trois semaines, dans le contexte civil, la Cour suprême du Canada a rendu une décision dans l'affaire *Ahluwalia c. Ahluwalia*, dans laquelle elle a créé une nouvelle responsabilité délictuelle — un motif d'action en justice en quelque sorte. L'un des principaux facteurs dans cette affaire concerne justement le contrôle coercitif.

C'est un concept vraiment important, mais je tiens à préciser que je ne pense pas que la solution au problème réside dans le droit pénal. Nous avons besoin d'outils de droit pénal pour lutter contre le phénomène, mais je pense que nous nous leurrons si nous croyons que le fait de remédier au préjudice après coup est la voie à suivre pour atteindre notre objectif.

[Français]

**Andréanne Larouche:** On sait que le Code criminel vient donner des outils supplémentaires, mais que l'administration de la justice relève, entre autres, du Québec et des provinces.

Donc, il est important aussi que des fonds soient transférés pour que le Québec et les provinces puissent se donner des outils pour appliquer les lois. Comme vous dites, on a déjà des lois, mais on a de la difficulté à les appliquer par manque d'effectifs, par manque de moyens.

[Traduction]

**Kirsten Mercer:** À mon avis, la meilleure façon d'investir dans le système de justice actuellement — outre la formation des membres de la magistrature, que je considère comme essentielle — serait...

[Français]

**La présidente:** Merci beaucoup. Ça complète l'échange.

Je passe maintenant la parole à Mme Cody pour cinq minutes.

[Traduction]

**Connie Cody:** Par votre intermédiaire, madame la présidente, je tiens à remercier les témoins. Je prends en note ici une multitude de renseignements.

Mes questions s'adressent à Carol Wildgoose.

Les victimes de la traite des personnes ont besoin d'un accompagnement adapté pour les aider à se remettre des traumatismes profonds et des mauvais traitements extrêmes qu'elles ont subis. De plus, elles ont besoin de lieux sûrs pour se reconstruire et se rétablir.

Pensez-vous que le réseau de refuges actuel offre ce soutien?

• (1715)

**Carol Wildgoose:** En raison des traumatismes particuliers qu'elles ont subis, ces personnes ne peuvent pas être prises en charge dans d'autres refuges destinés aux victimes de violence familiale ou conjugale. Souvent, elles partent accompagnées de leurs enfants. Si je me souviens bien, Mme Benn-John a indiqué que 50 % des survivantes accueillies ont eu des enfants avec leurs trafiquants.

Il est vraiment important que nous disposions de refuges spécialement adaptés aux victimes de la traite.

**Connie Cody:** Récemment, j'ai reçu le message d'une femme de ma circonscription. Elle m'a raconté l'horrible expérience qu'elle a vécue. Elle était dans un refuge pour femmes et elle a été entraînée dans la traite des personnes.

Que pouvons-nous faire pour nous assurer que les femmes qui vont dans les refuges ne deviennent pas victimes de la traite et ne sont pas entraînées dans une vie d'exploitation?

**Carol Wildgoose:** Nous devons mieux surveiller ce qui se passe à l'extérieur de nos refuges, mais c'est difficile à faire. Il est très difficile de garder les refuges secrets. Lorsque l'on accueille quelqu'un, on fait de son mieux pour que tout le monde considère l'endroit comme un lieu confidentiel, mais on ne peut pas contrôler ce que les gens disent ou font. On rend l'endroit le plus sécuritaire possible. Nous avons entendu parler de la Covenant House, dans le centre-ville de Toronto. Cela se produit dans de nombreux refuges où des personnes se rendent pour recevoir une aide immédiate. C'est une question de surveillance.

C'est probablement aussi un problème de personnel. Si l'on n'a pas suffisamment de personnel pour surveiller ce qui se passe, ce genre de choses finira par arriver.

**Connie Cody:** Si un agresseur découvre l'emplacement d'un refuge, cette femme et les autres femmes qui s'y trouvent sont-elles particulièrement en danger?

**Carol Wildgoose:** Oui, si la personne est violente et qu'elle a des intentions violentes, c'est le cas.

**Connie Cody:** Les femmes perdent-elles confiance dans le système?

**Carol Wildgoose:** Je ne peux pas me prononcer là-dessus.

**Connie Cody:** Les survivantes ont subi des traumatismes non seulement en raison de violences physiques et sexuelles, mais aussi à cause de l'exploitation financière. Beaucoup sont contraintes d'utiliser des renseignements personnels liés à leur cote de crédit, ce qui peut leur compliquer l'accès à un logement à l'avenir.

Que pouvons-nous faire pour aider les survivantes à rétablir leur cote de crédit afin qu'elles puissent devenir autonomes et trouver un logement sans que leurs traumatismes passés les poursuivent?

**Carol Wildgoose:** Je ne peux pas vraiment me prononcer là-dessus.

Cependant, en Ontario, des dispositions législatives permettent à une victime de la traite des personnes de voir ses dettes effacées. Cela aide à améliorer leur cote de crédit, c'est certain.

**Connie Cody:** J'ai récemment regardé un documentaire qui portait sur l'ampleur de la traite des personnes le long du corridor de l'autoroute 401. J'ai lu que vous aviez soutenu 360 personnes qui y ont survécu.

En l'absence de refuges adaptés aux victimes de la traite des personnes, où sont-elles hébergées?

**Carol Wildgoose:** C'est une très bonne question. Je me la pose moi-même tout le temps. Il faut comprendre que je ne fais pas partie du personnel qui travaille dans ces merveilleux endroits où l'on vient en aide aux personnes.

Au départ, le Programme d'intervention rapide auprès des victimes, le PIRV, prend en charge les frais d'hébergement à l'hôtel. Bien sûr, comme nous l'avons entendu plus tôt, ce n'est pas un endroit sûr, car les personnes peuvent être victimes de traite à partir de là. Elles se rendent dans des refuges. Les personnes qui travaillent dans les organismes d'aide aux victimes recherchent des refuges situés loin de l'endroit d'où la victime a pu échapper à la traite. On leur trouve des places, ou bien elles finissent par se réfugier chez un proche ou un ami. Souvent, elles se retrouvent à nouveau dans une situation de traite, car elles sont vulnérables.

**Connie Cody:** Au Québec, des bracelets électroniques sont utilisés pour protéger les femmes contre leurs partenaires violents.

Pensez-vous que la mise en place, à l'échelle nationale, de dispositions prévoyant l'utilisation de bracelets électroniques au moment de la mise en liberté sous caution de délinquants violents pourrait améliorer la sécurité de toutes les femmes et peut-être encourager davantage de femmes à sortir d'une relation de violence et à chercher refuge?

**Carol Wildgoose:** Je n'ai pas beaucoup étudié la question, mais j'imagine que cela pourrait être utile.

**Connie Cody:** Y a-t-il quelque chose qui m'échappe et que vous aimeriez ajouter pendant que vous êtes ici?

**Carol Wildgoose:** Il est très important que nous nous penchions sur ce groupe de personnes qui ont été si gravement victimes de violences et que nous comprenions à quel point leurs traumatismes sont particuliers.

J'ai discuté avec quelqu'un qui travaille à Maisons Canada. La personne était dans le domaine depuis 18 ans et elle disait qu'on ne lui avait jamais parlé de logements pour victimes de la traite des personnes. Il est vraiment important de comprendre à quel point ce problème demeure invisible. Tous les gens comprennent quand on leur explique que la situation est terrible, mais quand il s'agit de passer à l'action, on se heurte à des obstacles. Nous devons éliminer les obstacles.

[Français]

**La présidente:** Ce sera le mot de la fin dans cet échange.

Je passe la parole à Mme Nathan pour cinq minutes.

• (1720)

[Traduction]

**Juanita Nathan (Pickering—Brooklin, Lib.):** Madame la présidente, par votre intermédiaire, je tiens à remercier les témoins de leur présence.

Je crois savoir que la région de York est confrontée à un grave problème de traite. La police travaille en étroite collaboration avec les réseaux scolaires et d'autres organismes. Elle a également mis en place des programmes.

Ma première question s'adresse à Mme Wildgoose.

Je sais que la région de York est dotée d'une structure administrative à différents paliers et qu'elle est responsable du logement. Elle possède des terrains dans différentes villes de la région. Avez-vous tenté de nouer un partenariat avec la région afin d'accéder aux fonds destinés au logement?

**Carol Wildgoose:** Je travaille très étroitement avec la région de York, avec son président et son personnel. Ils ont inscrit les logements destinés aux victimes de la traite de personnes à des fins d'exploitation sexuelle sur leur liste des projets résidentiels à mettre en œuvre. De plus, oui, j'ai examiné avec eux des terrains excédentaires.

Pour l'instant, aucun ne pourrait convenir à ce projet particulier, car, bien sûr, l'emplacement d'un refuge doit répondre à des critères bien précis. En fait, nous espérions acheter deux acres de terrain si nous en avions les moyens, sur une parcelle de 11 acres. C'était presque parfait. Malheureusement, nous avons raté cette occasion, car le terrain a été vendu avant que je ne puisse réunir les fonds nécessaires.

**Juanita Nathan:** Je comprends. Merci.

En ce qui concerne le refuge Sandgate et certains autres refuges — comme Yellow Brick House et ceux situés dans la région de York —, disposent-ils de places destinées aux personnes qui ont survécu à la traite?

**Carol Wildgoose:** Ce ne sont pas des lieux adaptés à ces personnes.

**Juanita Nathan:** Est-ce qu'ils attribuent des places?

**Carol Wildgoose:** Mme Benn-John serait mieux placée que moi pour répondre à cette question, mais oui, le refuge Sandgate a accueilli des survivantes.

**Juanita Nathan:** Est-ce que vous devez refuser des personnes si elles viennent vous voir? Elles ne s'adresseront probablement pas à vous directement, car elles ne savent peut-être pas où se trouvent les refuges...

**Carol Wildgoose:** Je suis bénévole. Je n'ai pas de maison. Enfin, j'ai bien une maison, mais ce n'est pas un refuge pour les victimes. Je ne dis pas cela pour plaisanter. Je dis simplement que nous n'en avons pas. C'est là le problème.

**Juanita Nathan:** J'ai compris. Je vous remercie.

Madame Benn-John, je pourrais peut-être vous poser cette question. Je sais que vous êtes un organisme de services de counseling. Vous faites probablement beaucoup de planification de sécurité avec les femmes qui viennent à votre centre.

La raison pour laquelle je pose cette question est liée à ce qui se passait avant la COVID-19 et au nombre de cas. Après la COVID-19 ou pendant la COVID-19, nous avons vu les chiffres bondir. Pouvez-vous nous parler de certaines des raisons qui expliquent ces chiffres énormes que nous voyons maintenant?

**Jacqueline Benn-John:** Merci beaucoup de votre question.

Absolument. En tant qu'organisation, le Women's Support Network de la région de York a vu les chiffres augmenter. Nous avons plus de femmes et de jeunes qui cherchent du soutien — en particulier celles qui ont été victimes de violence sexuelle, mais aussi de traite de personnes.

Nous devons reconnaître qu'il y a une plus grande attention du public et une plus grande sensibilisation. Il y a eu le mouvement #MoiAussi. Il y a eu des cas récents dont nous sommes au courant, comme celui de Hockey Canada. Nous savons qu'il y aura d'autres cas. Cela ne veut pas nécessairement dire qu'ils auront un résultat positif, mais il y a une plus grande sensibilisation.

Plus de gens cherchent du soutien. Nous constatons une augmentation du nombre de références de la part des écoles locales de la région de York et des conseils scolaires. Nous avons plus de demandes sans recommandation. Nous recevons des références d'autres organisations. Comme il y a une plus grande sensibilisation à la santé mentale et au lien avec les traumatismes, nous voyons plus de personnes demander une aide pratique.

Il y a eu une augmentation du nombre de clientes qui ont besoin d'aide pour le transport afin de donner la priorité au counselling et aux soins pour elles-mêmes. Cela s'ajoute à la mauvaise économie que nous connaissons en ce moment, et cela a également fait augmenter le nombre de cas de traite de personnes, dans lesquels un plus grand nombre de personnes sont exploitées. Il y a plus de sextorsion et, malheureusement, les gens sont contraints de différentes façons.

Nous avons constaté une augmentation de nos données sur les services et des personnes qui ont besoin de diverses formes de soutien.

• (1725)

[Français]

**La présidente:** Merci beaucoup, madame Benn-John. Ça fait le tour de cet entretien.

Je passe maintenant la parole à Mme Larouche pour deux minutes et demie.

**Andréanne Larouche:** Merci beaucoup, madame la présidente.

Mesdames Mercer et Wildgoose, je vous remercie de vos témoignages.

Madame Benn-John, comme je le disais, vous travaillez à aider les femmes à se sortir de ce cycle de violence. Plusieurs organismes nous ont dit que les refuges ne sont pas simplement des lieux d'hébergement, mais de véritables centres de reconstruction pour ces femmes. Quels sont les services essentiels qu'il faudrait garder en tête pour permettre aux femmes de reprendre leur autonomie?

[Traduction]

**Jacqueline Benn-John:** Les services essentiels sont des services qui pourraient certainement fonctionner en tenant compte des traumatismes. Ce sont des services qui offrent une certaine souplesse quant à la façon d'y accéder et qui permettent de comprendre pourquoi une cliente peut rater un rendez-vous. Il s'agit de services qui ne sont pas punitifs, qui rencontrent les clientes là où elles se trouvent et qui pourraient offrir un soutien global ou les diriger vers des organismes qui pourraient répondre aux autres besoins.

Il est très rare qu'une cliente demande du soutien pour un seul enjeu. Après la prise en charge, on se rend compte qu'il y a de mul-

tiples questions complexes en jeu dans un cas. Il peut s'agir de questions d'immigration, comme le statut précaire. Il peut s'agir de problèmes de santé mentale, de chômage ou de sous-emploi. Les problèmes sont donc multiples. Comment pouvons-nous aider une personne qui demande de l'aide pour composer avec un traumatisme alors qu'elle a tous ces autres problèmes?

Nous devons travailler ensemble en tant que communauté. Les organismes communautaires collaborent. Le modèle d'une maison d'hébergement qui comprend un carrefour de services est important. Nous ne pouvons pas répondre à un seul besoin, celui d'un logement sûr immédiat, et ne pas veiller à ce que la même cliente ait accès aux soutiens supplémentaires dont elle a besoin non seulement pour se remettre d'un traumatisme, mais aussi pour être sur la voie de la guérison et accéder aux autres soutiens nécessaires.

[Français]

**Andréanne Larouche:** Quels seraient les services les plus difficiles à financer en ce moment?

[Traduction]

**Jacqueline Benn-John:** Le service le plus difficile à financer... Je ne comprends pas la difficulté. Je pense que nous avons établi que c'est très important. Nous savons que les chiffres sont là. Nous savons que des femmes meurent. Nous savons que les femmes ne fuient pas des situations de violence. Nous savons qu'elles sont victimes de traite et d'exploitation...

[Français]

**La présidente:** Madame Benn-John, je suis désolée, je dois vous interrompre.

Chères témoins, si vous avez des informations à transmettre au Comité, ne soyez pas gênées de le faire par courriel. Ça va nous faire plaisir de les recevoir.

Madame Roberts, vous avez la parole pour cinq minutes.

[Traduction]

**Anna Roberts:** Merci.

Par votre entremise, madame la présidente, je suis très troublée par votre commentaire, madame Benn-John, selon lequel une femme est tuée chaque semaine. Je sais que ces statistiques sont exactes. Je l'ai entendu pendant mon enquête d'infiltration.

Tout le monde ici a dit que nous manquions de logements, et cela me trouble vraiment. En 2015-2016, 8,35 milliards de dollars ont été dépensés en services professionnels et en consultants. En 2024-2025, 19,6 milliards de dollars de fonds publics ont été dépensés pour des consultants. C'est une augmentation de 135 %.

Pensez-vous que cet argent aurait pu être mieux utilisé? Nous savons que nous avons besoin de logements. Nous savons que nous devons aider les refuges. Nous savons que nous devons fournir un logement à ces enfants et à ces familles. N'êtes-vous pas d'accord pour dire que nous avons suffisamment de preuves?

Nous avons eu cette réunion à maintes reprises. Oublions les consultants. Vous êtes les expertes. Il faut vous donner l'argent pour que nous puissions construire les refuges. Êtes-vous d'accord, madame Benn-John?

**Jacqueline Benn-John:** Absolument. Merci beaucoup de reconnaître que le travail a été fait.

C'est le même message. Je suis sûre qu'il y a des thèmes qui reviennent dans tous les témoignages que vous avez entendus. Nous savons que le travail est fait. Si vous regardez les études précédentes, elles ont été très semblables. Au niveau communautaire, au niveau universitaire, nous avons fait de la recherche. Nous nous sommes attaquées à ces problèmes et nous avons formulé des recommandations. Il faut agir. C'est ce dont nous avons besoin: de l'action. Nous n'avons pas besoin qu'une autre femme meure. Nous n'avons pas besoin que des enfants meurent.

**Anna Roberts:** Je comprends cela parce que, le 31 juillet 2024, Cait Alexander, qui dirige une organisation appelée EVE, End Violence Everywhere, a dû quitter le pays parce qu'elle craignait pour sa vie. Son agresseur s'en est tiré à cause de l'arrêt Jordan.

J'en ai assez d'entendre des histoires de survivantes qui disent qu'elles ne se sentent pas en sécurité dans ce pays. Ce qui est triste, c'est que 76 % des cas de violence entre partenaires intimes sont commis contre des femmes, et nous entendons toujours la même histoire.

Carol Wildgoose, je sais que vous et moi en avons discuté, et j'ai également parlé à Jasmine De Fina, qui a déjà témoigné ici. Le logement est essentiel pour améliorer le sort des familles et des enfants. La seule chose que nous pouvons faire, c'est de leur donner la possibilité de mener une vie normale. Seriez-vous d'accord avec cela?

• (1730)

**Carol Wildgoose:** Oui, le manque de logement est absolument le problème, comme nous l'avons entendu de la part de nombreuses personnes aujourd'hui.

Les témoins précédents ont mentionné qu'une exclusion pour certaines de ces choses précises dont nous avons besoin rendrait moins difficile l'accès aux fonds lorsque les projets sont prêts à être mis en œuvre. C'est assez simple, en fait. Je sais que cela ne semble pas simple quand on fait partie du gouvernement, mais du point de vue de celles d'entre nous qui font le travail, c'est assez simple. Cela peut se faire. Ce n'est pas difficile.

**Anna Roberts:** Je sais que vous avez mentionné plus tôt qu'il n'y a pas de refuges sûrs dans la région de York pour la traite de personnes...

**Carol Wildgoose:** Oui, il y a 360°Kids; il y a une maison d'hébergement.

**Anna Roberts:** D'accord.

Je sais, pour avoir parlé à Casandra Diamond, qu'elle offre une maison de transition aux personnes qui sortent de la traite de personnes. Je pense que vous avez rencontré Casandra Diamond.

**Carol Wildgoose:** Oui, il y a plusieurs années.

**Anna Roberts:** L'un des problèmes dont elle parle, c'est que même si elles fournissent le counselling et les outils nécessaires pour aider ces jeunes femmes et ces enfants à traverser cette situation traumatisante, elle n'a nulle part où les placer à cause de ce que vous avez dit plus tôt, il n'y a pas de logement.

Je pense que ce que nous devons faire en tant que parlementaires, c'est formuler la recommandation selon laquelle le logement est essentiel pour que nous puissions mettre fin à cette violence entre partenaires intimes. Les femmes à qui nous avons parlé nous ont appris que si nous ne créons pas ces refuges où les familles sont en sécurité, nous n'arriverons jamais à nous débarrasser de la violence entre partenaires intimes.

Seriez-vous également d'accord pour dire que si nous pouvons combiner l'éducation et le logement, nous pourrions mettre fin à cette violence entre partenaires intimes?

**Carol Wildgoose:** Je n'en suis pas certaine.

J'aimerais pouvoir dire que nous pourrions y mettre fin. C'est assez bien ancré. Malheureusement, il y a maintenant des jeunes de 14 et 15 ans qui font la traite de jeunes de 11 et 12 ans, et c'est un fait.

Nous devons travailler très fort pour y arriver. Disons que nous pouvons faire beaucoup mieux.

**Anna Roberts:** Merci.

[Français]

**La présidente:** Merci infiniment, chère madame.

Nous allons maintenant clore la marche avec Mme Ménard, qui aura la parole pour cinq minutes.

**Marie-Gabrielle Ménard:** Merci, madame la présidente.

Je vais partager mon temps avec ma collègue Mme Nathan. Lorsque le premier ministre est arrivé en poste après son élection, il a donné pour mandat au ministre du Logement et de l'Infrastructure d'élaborer une stratégie sur le logement, à laquelle la ministre de Femmes et Égalité des genres Canada a été appelée à contribuer dès le début.

Depuis le début, il est impératif et déjà conclu que les refuges et les maisons de deuxième étape doivent faire partie de la stratégie sur le logement. Lundi dernier, j'étais présente à l'annonce de la construction d'une nouvelle maison d'hébergement, une maison qui pourra accueillir des survivantes dans 12 mois. Bon an mal an, parlant d'une construction inexistant, c'est assez rapide comme champ d'action.

Il y a, pour le Québec, des dizaines de projets en développement en ce moment. C'est la rapidité avec laquelle le premier ministre nous a demandé d'agir, prenant acte de la gravité de la crise. En ce moment, ce qui m'encourage, selon les échos que j'obtiens, c'est qu'il y a plusieurs promoteurs immobiliers, développeurs, qui sont très sensibles et souhaitent prêter main-forte à ce secteur.

En ce moment, ce qui pourrait peut-être nous encourager — on regarde la lumière où elle existe —, c'est que le ministère des Finances, le ministère du Logement et de l'Infrastructure, celui de la Justice ainsi que Femmes et Égalité des genres Canada œuvrent ensemble pour s'assurer qu'on multiplie les possibilités de logement.

Madame Wildgoose, vous avez parlé de la taille, notamment, du type d'hébergement auquel vous participez. Ce que le secteur nous dit depuis le début, c'est de ne rien uniformiser. En effet, chaque territoire a des besoins particuliers. Parfois, une maison qui pourra accueillir six femmes est aussi valable qu'une maison qui pourra en accueillir 48. Ce n'est pas la même expérience.

Mesdames Wildgoose et Mercer, pouvez-vous nous dire ce que vous en pensez? Est-ce qu'il faut encore une fois se montrer prudent sur ce qu'on construit pour ne pas penser que la solution magique, c'est de proposer une seule et même solution partout au Canada?

• (1735)

[Traduction]

**Kirsten Mercer:** Merci.

Je pense que vous avez mis le doigt sur quelque chose d'important, à savoir la nécessité que les priorités locales dictent ce à quoi cela ressemble à l'échelle locale. Le gouvernement fédéral a une énorme capacité d'acheminer des ressources, mais il faut travailler en partenariat. L'exemple que vous avez décrit plus tôt, avec votre visite, en est un bon exemple. Ce qui fonctionne dans une communauté, dans une communauté rurale — par exemple, à Renfrew — peut être très différent de ce dont on a besoin à Laval, à Vancouver, à Halifax ou n'importe où ailleurs au pays. Ces priorités locales doivent absolument nous orienter — et avec la participation des collectivités locales.

Comme je l'ai mentionné dans mon témoignage, l'expertise de celles qui font le travail dans ces bâtiments doit être présente dès le début du processus. Il ne peut pas s'agir de logements construits par des promoteurs immobiliers. Il doit s'agir de logements construits sur mesure et adaptés aux besoins des refuges ou des logements de transition.

Il est également important de dire qu'on ne peut pas dissocier la crise du logement d'urgence dont nous parlons de la crise du logement plus générale parce que, bien sûr, nous voulons un jour que les gens quittent ces systèmes et se tournent vers le marché du logement « régulier », si je peux m'exprimer ainsi. Si ces femmes ne peuvent pas accéder au système de logement parce qu'elles n'ont pas accès à un logement — soit il n'existe pas, soit il n'est pas abordable —, c'est là que nous avons des arriérés, et je sais que vous en avez déjà beaucoup entendu parler.

[Français]

**Marie-Gabrielle Ménard:** Merci infiniment. En effet, vous êtes vraiment voix chorale.

Je cède la parole à ma collègue, Mme Nathan.

[Traduction]

**Juanita Nathan:** Merci, madame la présidente.

Je vais poser la question. Si vous n'avez pas assez de temps pour répondre, vous pourriez peut-être nous envoyer vos réponses par écrit.

Je vais commencer par Mme Mercer. Nous avons établi qu'il s'agit d'une épidémie ou d'une crise à laquelle nous faisons face en ce moment. Je pense qu'il faut travailler à la fois à la prévention et à la recherche de solutions au problème actuel. À votre avis, si vous le pouvez, quels types de recommandations feriez-vous pour la prévention, en particulier, au gouvernement fédéral? Je vous pose la question à toutes les trois, et vous pourriez nous envoyer vos réponses et vos points de vue. Cependant, madame Mercer, si vous le voulez, vous pouvez commencer et en parler un peu.

[Français]

**La présidente:** C'est probablement ce que vous allez faire, parce que le temps est écoulé.

Il va falloir répondre rapidement, madame.

[Traduction]

**Kirsten Mercer:** J'ai deux mots à dire: justice réparatrice.

[Français]

**La présidente:** Merci beaucoup.

Je vous invite quand même à donner suite à la demande de notre collègue Mme Nathan. Je vous remercie infiniment. Vous avez été très éclairantes.

Je souhaite à tout le monde une bonne soirée, et je vous dis à demain. Merci.

La séance est levée.

---







Publié en conformité de l'autorité  
du Président de la Chambre des communes

---

### PERMISSION DU PRÉSIDENT

---

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

---

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante :  
<https://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of  
the House of Commons

---

### SPEAKER'S PERMISSION

---

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

---

Also available on the House of Commons website at the following address: <https://www.ourcommons.ca>